

Accord du 31 décembre : MLC et alliés reviennent à la raison

PAGE 3

N° 6915 du vendredi 6 janvier 2017

Prix : 2500 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiat

35^{ème} année

Éditeur
GROUPE DE PRESSE



Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa - RD Congo

La passion d'informer sans passion

Sommaire

La Une

La communauté internationale valide l'accord du 31 décembre 2016

PAGE 3

Politique

Cacophonie au sein de la classe politique : le MRL lance la campagne « Qui fait quoi ? »

PAGE 4

Économie

Le ministre de l'Industrie s'engage dans la promotion de la production locale

PAGE 6

Sports

Les Léopards domptés par les Lions en amicale (0-2)

PAGE 14

Dernière heure

La Cenco, une institution fédératrice pour la nation congolaise

PAGE 16

Kabila adhère à l'accord du 31 déc.

P. 2



À haute voix

Maintenir l'élan

LE POTENTIEL

La période entre fin 2016 et début 2017 aura été marquée par la signature de l'accord politique inclusif à l'issue des négociations marathon conduites par les prélats catholiques. (Suite à la page 2)

Première comparution de Kyungu wa Kumwanza devant le tribunal de Lubumbashi

PAGE 8

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

A haute voix

Maintenir l'élan

(Suite de la page 1)

Des discussions qui en valaient bien son pesant d'or dans la mesure où elles ont eu le mérite de dissiper la « fumée du chaos » qui planait encore sur le ciel congolais.

Coup de chapeau au travail des évêques ! Le gros du travail ayant été réalisé, toutes les composantes signataires de ce compromis politique devront, pour le moment, passer à l'essentiel : mise en œuvre sans heurts de l'accord, avec en corollaire l'organisation des élections crédibles d'ici fin 2017. Une phase importante qui constitue le plat de résistance de cet accord. Ce qui laisse penser que l'enjeu est de taille. Car le souverain primaire qui a raté plus d'une fois de se livrer à cet exercice démocratique n'attend que ce moment pour faire valoir ses prérogatives des sanctions au moyen des urnes. Et, les politiques devront en être conscients, au même moment qu'ils doivent se montrer prêts à appliquer l'accord.

Au regard des enjeux de l'heure, le respect de l'accord et son acceptation par tous, est une occasion unique pour éviter le pays de tomber dans une longue crise de légitimité, ce démon qui ne laisse jamais de séduire la classe politique congolaise. D'où, il est nécessaire à cette dernière de se surpasser, de sortir des clivages politico-ethno-tribaux qui ne visent que les intérêts d'un groupe restreint d'individus au détriment de l'intérêt général.

Nul doute, l'accord du 31 décembre dernier a suscité une lueur d'espoir à tous ceux qui avaient cessé de croire à une solution politique à la crise. Du coup, il s'observe dans l'opinion un regain de confiance vis-à-vis de la classe politique. Un élan qu'il faudra à tout prix maintenir si l'on veut réellement résoudre la crise.

Raison de plus pour que cette classe politique puisse jeter toutes les forces dans la bataille afin de rendre effectif cet accord patiemment trouvé entre acteurs politiques et sociaux au Centre interdiocésain de Kinshasa. En décider autrement, c'est laisser écrouler ce grand édifice patiemment construit au prix d'énormes sacrifices.

Malgré une résistance de sa famille politique

Kabila adhère à l'accord du 31 décembre

Le chef de l'Etat reste attaché à l'accord politique du 31 décembre 2016. Contrairement à sa famille politique (MP) qui tente de le mener en bateau en vilipendant ce compromis politique de dernière chance, Joseph Kabila soutient la Cenco dans la recherche de plus d'inclusivité. Avec l'adhésion du Front pour le respect de la Constitution avec en tête le MLC, la voie pour la mise en application de cet accord est dégagée. N'en déplaise aux aigris de la MP qui n'ont pas su décrypter la pensée de leur autorité morale.

LE POTENTIEL

L'accord politique du 31 décembre 2016 obtenu dans la douleur entre signataires et non signataires de l'accord du 18 octobre 2016 ne devrait pas tarder à faire l'unanimité au sein de la classe politique. Aux hésitations du début succède aujourd'hui un climat de confiance entre acteurs clés.

Contre les hésitations de sa famille politique, le chef de l'Etat, Joseph Kabila, s'est démarqué en approuvant formellement l'accord négocié sous l'égide de la Cenco. En même temps, le MLC, en tête du Front pour le respect de la Constitution, ne trouve plus d'inconvénient à signer cet accord. Dans les rangs de l'Opposition signataire de l'accord du 18 octobre 2016, des lignes sont également en train de bouger. Steve Mbikayi, ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, également président du Parti travailliste, a été le premier à se démarquer du groupe des frondeurs conduit par Jean-Lucien Bussa et Justin Bitakwira, respectivement ministre du Plan et ministre des Relations avec le Parlement.

Il y a une grande dynamique en faveur de l'adhésion à l'accord du 31 décembre 2016. Gare à ceux qui essaieront de vaguer à contre-courant. Ils risquent d'être emportés par le vent de la sélection naturelle qui

naitra de l'accord du Centre interdiocésain.

En tout cas, pour l'instant, la Cenco, qui continue sa mission de bons offices à cette étape de négociation des modalités de mise en application de cet accord, a reçu un soutien de taille. C'est celui du chef de l'Etat, Joseph Kabila. Contrairement aux sons discordants émis par les ténors de sa famille politique, la Majorité présidentielle, dont Aubin Minaku, son secrétaire général, et son adjoint, Koko Nyangi, le président de la République a plutôt pris la tangente en réaffirmant sa pleine confiance à la démarche de la Cenco.

L'abbé Nshole, secrétaire général a.i. de la Cenco, n'a pas caché sa satisfaction à l'issue de l'entretien que les évêques ont eu, mercredi dernier, avec le chef de l'Etat. « Le président a dit qu'il souhaitait une mise en œuvre rapide de l'accord », a dit l'abbé Nshole à la sortie de la rencontre avec le chef de l'Etat.

C'est la preuve, s'il en est, de la volonté du président de la République de faire adhérer plus d'acteurs possibles à ce compromis politique de dernière chance pour préserver la paix et booster le processus électoral. Le chef de l'Etat a, selon les propos rapportés par l'abbé Nshole, invité la Cenco à « tout faire pour plus d'inclusivité ». C'est

à quoi les évêques ont répondu promptement en initiant dès hier jeudi des entretiens directs avec les non signataires de l'accord du 31 décembre 2016, principalement le MLC.

SAVOIR LIRE LES SIGNES DU TEMPS

La MP et d'autres acteurs politiques, signataires de l'accord de la cité de l'Union africaine, doivent se rendre à l'évidence que la roue de l'histoire avance et qu'ils ne sauront pas inverser cette tendance, plus que jamais irréversible.

A ce jour, l'accord politique négocié durement sous l'accompagnement de la Cenco est le seul cadre fédérateur pour des élections apaisées en République démocratique du Congo. Certes, les négociations ont balisé la voie pour y arriver. Mais, tous doivent reconnaître que, par la faute d'Edem Kodjo, facilitateur désigné de l'UA au dialogue politique national, l'accord du 18 octobre 2016 portait en lui les germes de sa désintégration.

Négocié au forceps, imposé par défi à un peuple hostile qui n'a pas hésité à braver la rue les 19, 20 et 21 septembre 2016, cet accord était condamné à une mort certaine. Celui du 31 décembre 2016, négocié entre Congolais, s'est servi de ces lacunes pour produire un accord plus consensuel, incluant la plus large portion de forces vives du pays. Ça serait donc une aberration de s'y opposer. C'est la grave erreur que s'approprient à commettre ceux qui ont juré de ne pas adhérer à l'accord du 31 décembre 2016.

Le chef de l'Etat, qui sait

dans quel processus il conduit la nation congolaise, n'a pas hésité à renouveler sa confiance à la Cenco. Il a affiché la même attitude chaque fois que des critiques acerbes étaient lancées contre les évêques.

L'on se souvient, d'ailleurs, que le chef de l'Etat s'était totalement désolidarisé de sa famille politique lorsque cette dernière avait crié tout haut à l'échec de la mission de bons offices de la Cenco. Il faut savoir lire les signes du temps. Et Joseph Kabila l'a compris. Les ténors de la MP semblent emportés par une forme d'amnésie politique.

La MP devrait comprendre que son leader reste Joseph Kabila. Quand il a accepté un 2^{ème} dialogue, il en savait la raison. Ils ont tenté de l'induire en erreur. Et très vite, le chef de l'Etat s'est ressaisi en optant pour de nouvelles négociations devant conduire à un accord plus inclusif. Après de durs arbitrages, ce texte a été finalement signé le 31 décembre 2016. Un bon cadeau de fin d'année pour un peuple qui n'aspire qu'à une seule chose : l'alternance démocratique. Ceux de la MP qui se sont précipités à le critiquer ont commis une erreur d'appréciation ou d'approche. Car, leur leader qui a accepté de reprendre les négociations n'était pas aussi bête. Une fois, le chef de l'Etat, a surpassé le cadre étiqué de sa famille politique en se pointant véritablement en garant de la nation.

Qu'est-ce qui reste donc à la MP ? C'est adhérer massivement à l'accord du 31 décembre 2016 quitte à disparaître. Politiquement, s'entend.

L'ONU réclame l'application rapide de l'accord sur la transition

Le Conseil de sécurité de l'ONU a enjoint mercredi le pouvoir et l'opposition congolais d'appliquer rapidement et complètement l'accord prévoyant la cogestion de la République démocratique du Congo entre la fin du mandat du président Joseph Kabila et l'élection de son successeur. Dans une déclaration unanime, proposée par la France, les 15 pays membres réaffirment l'importance d'organiser des élections crédibles avant la fin de l'année.

Ils «se félicitent» de la conclusion de l'accord le 31 décembre, à l'issue d'une médiation de l'Eglise catholique, et jugent «encourageant l'esprit de souplesse et de

compromis dont ont fait preuve les dirigeants politiques congolais».

Le pouvoir et l'opposition sont parvenus in extremis samedi à trouver un terrain d'entente après quinze jours de négociations. Le compromis passé prévoit que le président Joseph Kabila, dont le mandat s'est achevé le 20 décembre et à qui la Constitution interdit de se représenter, restera en place pour une année supplémentaire.

En contre-partie, l'opposition doit diriger un gouvernement de transition jusqu'aux nouvelles élections prévues fin 2017. Le Conseil espère «que l'accord sera mis

en œuvre sans délai, en toute bonne foi et dans son intégralité, conformément à la constitution congolaise», tout en encourageant les partis politiques qui ne l'ont pas encore signé à le faire.

Il recommande d'organiser des élections présidentielles et législatives «crédibles et inclusives (...) qui se déroulent dans le calme et en temps voulu», au plus tard en décembre 2017, de façon à permettre «une transmission pacifique du pouvoir». Le conseil demande au gouvernement de «prendre sans plus attendre toutes les mesures nécessaires pour accélérer» la préparation de ces élections.

L'ONU réaffirme aussi son engagement à soutenir l'application de l'accord «en étroite coopération avec l'Union africaine» et à continuer de suivre de près la situation en RDC, en particulier en ce qui concerne les droits de l'homme. Pour l'ambassadeur français François Delattre, l'accord du 31 décembre représente «une réelle percée» et il s'agissait de «mettre tout le poids du Conseil en soutien à cet accord très rapidement». Cette déclaration «va fortement encourager tous les acteurs à appliquer l'accord», a-t-il estimé.

Accord du 31 décembre : MLC et alliés reviennent à la raison

Le Front pour le respect de la Constitution, avec à sa tête le MLC, qui a finalement accepté de signer l'Accord politique du 31 décembre, met ainsi fin à la polémique sur l'inclusivité du nouvel accord qui a pourtant le mérite de la désescalade de la tension au pays tout en ouvrant des perspectives d'avenir radieux.

PITSHOU MULUMBA

C'est une évidence au regard de l'engagement de l'ensemble de la communauté nationale et internationale. Toute action de sape de l'Accord politique du Centre interdiocésain ne saura réussir.

Le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba et ses alliés du Front pour le respect de la Constitution viennent d'en faire l'expérience, et ce, c'est après avoir mis de l'eau aux moulins d'une frange d'acteurs de l'Opposition tout comme de la Majorité, réticents au compromis politique obtenu à l'issue des discussions directes au centre interdiocésain à Kinshasa.

UN PAS VERS L'INCLUSIVITÉ

Le fait pour le Front pour le Respect de la Constitution, avec à sa tête le MLC, d'accepter de l'Accord politique du 31 décembre, met ainsi fin à la polémique sur l'inclusivité du compromis négocié sous l'égide de la CENCO. Mission réussie pour les pré-



Eve Bazaiba, secrétaire général du MLC

lats catholiques dont le déplacement au siège du MLC, qui fait office de siège du Front pour le respect de la Constitution, hier jeudi 5 janvier, a porté ses fruits.

Eve Bazaiba, secrétaire général du MLC, a confirmé qu'elle va incessamment apposer sa signature à l'Accord du 31 décembre 2016. Une décision saluée et qui interpelle ceux qui hésitent encore à comprendre qu'il n'y a d'autres voies que celle de la souscription à l'Accord du Centre

interdiocésain.

Le Front, selon Eve Bazaiba, qui rassure d'avoir la garantie que le compromis sera réellement appliqué, a réaffirmé que le compromis politique trouvé, est aussi le fruit de son travail. « *Donc, le Front ne peut pas constituer un obstacle à la mise en œuvre de ce compromis* », a déclaré Eve Bazaiba.

Ainsi, « le Front souhaite jouer un rôle important, un rôle prépondérant dans l'institution qu'on appelle insti-

tution de contrôle qui est le Comité National de suivi de cet accord », a tenu à préciser Eve Bazaiba. Et de poursuivre : « Il n'était pas tolérable pour nous que ceux qui vont gérer à la chose publique soient juges et parties parce qu'on ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre. On ne peut pas s'auto-contrôler. Ça c'est le principe normal et logique de toute gestion. »

Quoi qu'il en soit, Eve Bazaiba rassure que le Front va incessamment se rendre au Centre Interdiocésain pour signer l'accord politique après avoir reçu les garanties nécessaires.

« Nous avons dit que la non-signature du Front n'est pas un problème. Incessamment, nous allons apposer notre signature parce que la CENCO a compris que nos revendications sont du reste fondées, pas seulement pour satisfaire les positions de Front, mais c'est pour toute la République. C'est l'intérêt même de mise en œuvre de cet accord », a fait savoir la Sg du MLC.

C'est dire que les acteurs du Rassemblement et du FRC ont trouvé un terrain d'attente sur la question de la direction du Comité National de suivi de l'Accord. C'est dans ce cadre que la secrétaire générale du MLC et coordonnatrice du Front pour le respect de la constitution a échangé, hier jeudi, avec les délégués du Rassemblement, notamment l'UDPS Félix Tshisekedi et l'Ecidé Martin Fayulu.

La communauté internationale valide l'accord du 31 décembre 2016

Pour la France, l'accord historique du 31 décembre entre le pouvoir et l'opposition est un signal fort pour une sortie de crise pacifique. Reste à l'appliquer. C'est par la voix du ministère français des Affaires étrangères que la France a exprimé sa satisfaction après la signature de l'accord entre le pouvoir et l'opposition en République démocratique du Congo (RDC), le 31 décembre dernier, estimant que cet accord contient les éléments pour mettre fin à la crise politique qui perdure depuis la fin du mandat du président Joseph Kabila le 19 décembre 2016.

Que dit la France ?

« J'apprends avec satisfaction la signature de l'accord politique en République démocratique du Congo. Cet accord contient les éléments d'une sortie de la crise politique et institutionnelle que connaît le pays. Je rends un hommage particulier aux évêques et aux équipes de négociateurs de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) dont le travail inlassable et déterminé a permis la conclusion du compromis », a déclaré dimanche dernier Jean-Marc Ayrault, ministre français des Affaires étrangères et du Développement international.

Les acteurs politiques congolais, majorité présidentielle et opposition, après trois semaines de discussions très difficiles sous l'égide de l'épiscopat congolais, ont signé, samedi 31 décembre 2016 au centre interdiocésain de Kinshasa, « un accord global et inclusif » pour gérer la transition après la fin du mandat du président Joseph Kabila intervenue le 19 décembre dernier.

Que prévoit exactement l'accord ?

L'accord prévoit, entre autres points, le maintien au pouvoir de Joseph Kabila jusqu'à la fin de l'année 2017, mais sans possibilité de briguer un troisième mandat ni de réviser la Constitution, la nomination d'un Premier ministre issu des rangs de l'opposition et l'organisation des élections présidentielle, législatives et provinciales avant la fin de l'année 2017. « *La France appelle les signataires et les parties engagées par l'accord à respecter leur parole, à tout faire pour préserver l'esprit constructif qui a présidé aux négociations et à régler dans ce même esprit l'ensemble des points restés en suspens. En mettant de côté les intérêts partisans, les signataires ont donné la priorité à la paix et à la dignité de leur pays. Je salue cette attitude* », a ajouté Jean-Marc Ayrault.

Et maintenant, que va-t-il se passer ?

Bien que beaucoup de zones d'ombre demeurent, la communauté

internationale a salué l'aboutissement des négociations entre les acteurs politiques congolais et a enjoint aux belligérants de privilégier la recherche de la paix. La France, qui appelle la RDC à s'atteler sans tarder à la préparation des élections dans les délais agréés, a réaffirmé sa disposition à apporter tout le soutien nécessaire à cette fin. Un soutien qui arrive trop tôt ? Rien n'est moins sûr.

« *Chacun dans les deux camps a compris qu'il fallait absolument signer cet accord pour éviter le chaos. Ils ont aussi compris que celui qui prendrait l'initiative de saboter sa mise en œuvre porterait l'entière responsabilité des conséquences de ce chaos* », explique le professeur Jean-Pierre Mbwebwa, politologue de l'université de Kinshasa. En effet, si le compromis a évité une explosion de violence, de nombreuses questions restent en suspens. De premières discussions sur la mise en œuvre de l'accord sont prévues dès mardi. Des représentants du pouvoir et de l'opposition doivent se retrouver pour déterminer la composition du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral (CNSAP) et le mode de désignation de ses 28 membres. Ils doivent aussi décider de la composition du gouvernement de transition, dont le Premier ministre devra provenir du « *Rassemblement* », la coalition formée autour de l'opposant

historique Étienne Tshisekedi, âgé de 84 ans.

Du glissement à « l'arrangement particulier »

La majorité, qui a signé sous réserve cet accord de sortie de crise, argue que le compromis « *pêche* » parce que toutes les composantes aux négociations ne l'ont pas signé. En sont absents le Mouvement de libération du Congo (MLC) de l'ancien vice-président de la République Jean-Pierre Bemba, actuellement détenu à la Cour pénale internationale (CPI), et une frange minoritaire de l'opposition.

Se basant sur cette absence de consensus, la majorité estime que l'investiture par l'Assemblée nationale du futur gouvernement de transition dépendra du règlement de la question de l'« *inclusivité* », c'est-à-dire de la signature de l'accord par les réfractaires.

Mais, hier jeudi, la Cenco est parvenue à convaincre le MLC et ses alliés du Front pour le respect de la Constitution à signer l'accord du 31 décembre 2016. Un verrou important sur la voie de mise en application vient de sauter, augurant des lendemains meilleurs pour des élections libres et transparentes dans les prochains mois.

Les missions parlementaires dévoilent les crimes économiques en Ituri

La gestion des entités territoriales décentralisées pose problème. Cela tant dans la capitale qu'en provinces. C'est pire qu'à l'intérieur du pays comme ce qui se passe en Ituri.

O.D./ACP

Les missions parlementaires des élus provinciaux ont fait état de crimes économiques à l'intérieur de l'Ituri, a révélé dernièrement le président de l'assemblée provinciale de cette province, Joseph Udaga. Il l'a fait savoir à la clôture de la session budgétaire de septembre 2016 organisée dans la salle de plénières de cette première institution politique provinciale devant le gouverneur de l'Ituri, les ministres provinciaux, le comité provincial de sécurité et certains responsables de services étatiques. Il a indiqué que les autorités déjà identifiées sont complices et interfèrent régulièrement dans la fraude dans les secteurs minier, pétrolier, forestier et douanier en Ituri privant cette nouvelle province, en particulier, et le pays, en général, de moyens de leur politique avant d'exhorter le ministre provincial en charge des Infrastructures et travaux publics à faire le suivi de la réhabilitation des routes en cette période sèche. Car, a-t-il fait savoir, sans route, il n'y a pas de développement du milieu pour l'approvisionnement

des produits de première nécessité, des médicaments et autres.

En outre, il a rendu un vibrant hommage aux services de sécurité qui, non seulement, sont parvenus à appréhender un présumé assassin de cinq agents publics dont deux du service de l'Environnement et trois de la Force navale des Forces armées de la RDC (FARDC) abattus sur le lac Albert dans la zone de fraysère de Koga le 17 décembre 2016 mais également l'arrestation de vingt-sept présumés criminels dans la ville de Bunia grâce à laquelle, a-t-il poursuivi, le climat d'insécurité a sensiblement diminué dans le chef-lieu de l'Ituri, nonobstant quelques cas de banditisme enregistrés çà et là.

LE CHEF DE WALENDU BINDU SUSPENDU

Le chef de la chefferie de Walendu, Peke Kaliaki Alexandre, est suspendu par le gouverneur de province pour une période ne dépassant pas trois mois et sera mis à la disposition de la justice pour faute professionnelle grave et détournement des deniers publics, signale l'Agence congolaise de presse (ACP) qui cite des sources sûres. Il lui est reproché neuf griefs dont la mauvaise gestion financière caractérisée par les engagements fictifs des dépenses en dehors de

la ligne budgétaire prévue pour l'exercice 2015 avec un montant en francs congolais de l'ordre de 8 912 400 Fc ; détournement de plus de 50 000 Fc cotisés par la population pour la prise en charge de la délégation de la chefferie à Kinshasa.

Sans occulter le détournement d'une voiture et d'un camion achetés pour le compte de la chefferie et revendus au détriment de son entité ; l'absence prolongée au bureau pendant six mois, se faisant passer malade sans une attestation médicale et un aval de sa hiérarchie directe ; le manque d'initiative de développement depuis son avènement à la tête de cette chefferie.

Il est également poursuivi d'avoir enfermé dans le coffre de sa voiture des jeunes enfants sans motif et pour lesquels les parents ont déboursé 50 000 Fc par enfant.

En outre, le chef Kaliaki est cité non seulement dans le détournement, sur une période de trois ans, de 1 500 dollars américains payés mensuellement par deux maisons de télécommunications à titre de redevance coutumière, mais aussi dans le détournement, pendant plusieurs années, de 350 dollars américains payés mensuellement par l'ONG internationale Médecins sans frontières (MSF) pour la localisation d'un bâtiment de la chefferie.

Kwango : clôture de la session parlementaire

Le président du bureau de l'assemblée provinciale du Kwango, François Mwambu Ifulu, a procédé mercredi 4 janvier au centre paroissial diocésain de Kenge, siège de l'hémicycle, à la clôture solennelle de la deuxième session ordinaire de septembre 2016 de l'institution parlementaire, renseigne l'Agence congolaise de presse (ACP).

Le numéro un de cette assemblée provinciale, poursuit la source, s'est appesanti, d'une part, sur le rapport de la commission d'enquête parlementaire, le contrôle de la gestion du personnel, de matériels et de fonds des partenaires de la Division provinciale de la Santé (DPS) et dans les zones de santé de Mwela, Mamwa, Kimbau et Kenge, soulignant que la plénière dans sa pleine souveraineté a transmis au gouverneur de province des recommandations qui ont été exécutées.

Dans le cadre du bilan de cette session ordinaire, un accent particulier a été mis sur trois questions orales avec débat, à savoir celle adressée au ministre provincial de la Santé publique par le vice-président du bureau, Léopold Kangulumba Kakoma, concernant la gestion du volet Santé au Kwango, a précisé la source.

Laquelle ajoute que « la plénière a recommandé au gouverneur la permutation et

l'affectation urgente du personnel œuvrant dans ce secteur ». Ce qui a partiellement fait puisqu'à ce jour, a-t-il martelé.

Parlant de la question avec débat adressée au ministre provincial de l'Économie et des Finances par le député Alain Nazayabwa sur la situation piteuse et confuse des finances de la province, le numéro un de l'assemblée provinciale a mis en exergue une recommandation que la plénière a adressée au chef de l'exécutif provincial du Kwango.

Il s'agit notamment de la résiliation du contrat entre la société Constructec et le gouvernement provincial, a dit en substance l'orateur. Avant d'enchaîner avec indignation : « Je me demande pourquoi, jusqu'à ce jour, cette recommandation n'est pas encore exécutée alors qu'elle avait un caractère urgent, au regard de faits constatés et décriés à Batshongo. »



Cinq questions à Herman Cohen (*)

1. Barack Obama disait : « L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes ». Est-ce que Donald Trump va dire au contraire que l'Afrique a besoin d'hommes forts ?

Je crois qu'il préfère traiter avec des hommes forts. Donc, je ne crois pas qu'il va beaucoup parler de la bonne gouvernance ou de la démocratie. Il va essayer de faire des accords avec des hommes forts, par exemple, avec M. Kagame [Rwanda], M. Kenyatta [Kenya], M. Sassou-Nguesso [Congo-Brazzaville].

2. Le 12 décembre 2016, Barack Obama, via le Trésor américain, a infligé des sanctions financières contre deux

personnages-clé du régime de Joseph Kabila au Congo-Kinshasa, à savoir l'ancien vice-Premier ministre Evariste Boshab et l'actuel chef des services de Renseignement [Agence nationale de renseignements (ANR)], Kalev Mutond. Est-ce une façon pour Barack Obama de forcer la main de son successeur ?

Forcer la main de son successeur, non. Ça n'a rien à voir avec le futur président des États-Unis. C'était pour faire pression sur les gens de Kabila.

3. Pour faire accélérer les négociations qui ont abouti à l'accord de co-gestion du 31 décembre ? Exactement.



4. Mais est-ce qu'une fois au pouvoir, le 20 janvier 2017, Donald Trump va lever ces sanctions contre les autorités congolaises ?

Je ne crois pas. Je crois qu'il ne va même pas réfléchir sur l'Afrique pendant quatre mois. C'est la dernière priorité pour lui. Il faut comprendre qu'il y a autour de lui des Républicains, des membres du Congrès, par exemple le président de la Commission des Affaires étrangères, M.

[Edward] Royce, [élu] de Californie. Il s'intéresse à l'Afrique et c'est lui qui pousse l'Administration à augmenter les sanctions sur Kabila et son gouvernement. Donc, il va donner des conseils à Trump, pour qu'il continue la même politique qu'Obama.

5. Et le futur secrétaire d'État de Donald Trump, le magnat du pétrole Rex Tillerson... Est-ce qu'il va poursuivre la politique africaine de l'actuel secrétaire d'État John Kerry ? Et sous la tutelle de Rex Tillerson, qui sera le prochain « Monsieur Afrique » de l'Administration américaine ?

Je ne sais pas parce que, pour le moment, il se concentre sur la procédure de confirmation du Sénat. Donc,

il ne se prononce pas. Mais il connaît très bien l'Afrique. Comme PDG d'Exxon, il a des grandes opérations au Nigeria, en Angola, au Tchad. Donc, il connaît tous les chefs d'État de ces pays. Ce n'est pas encore décidé. Ils cherchent maintenant. Le monsieur qui est en tête de liste, c'est le docteur J. Peter Pham qui préside les études africaines dans Atlantic Council [Conseil de l'Atlantique]. C'est un think tank de Washington, c'est très prestigieux. Il parle français, il connaît l'Afrique mieux que n'importe qui et il est Républicain surtout.

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTOPHE BOISBOUVIER

(*) Ancien sous-secrétaire d'État Américain aux Affaires Africaines

Cacophonie au sein de la classe politique : le MRL lance la campagne « Qui fait quoi ? »

La campagne « Qui fait quoi », initiée par le Mouvement des réformateurs libéraux (MRL), sous la houlette du député national Patrick Kakwata, est un recadrage sur le rôle de chaque acteur suivant le respect des textes, des normes et des principes établis.

PITSHOU MULUMBA

Le Mouvement des réformateurs libéraux (MRL), parti extra-parlementaire de la Majorité présidentielle, reste préoccupé par le climat politique en République démocratique du Congo qui demeure encore fragile, bien qu'apaisé en ce début d'année 2017.

Au cours d'un échange avec la presse, hier jeudi 5 janvier à Kinshasa, le président national du MRL, Patrick Kakwata, a annoncé une campagne dénommée « Qui fait quoi ? ». Il s'agit d'une interpellation de la classe politique et de tous citoyens à œuvrer en faveur de la préservation d'un climat politique apaisé. Il s'est exprimé en ces termes : « Dans le souci de bâtir une société congolaise organisée et structurée, le MRL s'engage à lutter contre la cacophonie et la confusion dans les prises de positions et interventions des uns et des autres. Qui fait quoi ? C'est la question que tout le monde doit se poser ».

C'est donc une question transversale qui sous-tend plusieurs sous-questions comme pour dire chaque



Le président national du MRL, Patrick Kakwata (Photo PM)

acteur, institutionnel ou pas, doit faire son travail et cela dans les limites de ses prérogatives.

L'ACCORD DE LA CENCO GARANTIT L'APAISEMENT POLITIQUE

En d'autres termes : « Qui fait quoi en RDC ? Qui fait quoi dans les institutions de la République ? Qui fait quoi dans les partis et regroupements politiques ? Qui fait quoi pour le bien-être des Congolais ? », a souligné Patrick Kakwata.

Par ailleurs, le MRL s'est prononcé sur l'Accord politique global et inclusif dont la signature en date du 31 décembre 2016 au centre interdiocésain plante le décor de la paix en augurant des lendemains meilleurs pour l'organisation des élections apaisées, transparentes et crédibles. « Le MRL salue les efforts de toutes les parties prenantes engagées dans la

recherche d'une solution pacifique née de la non-tenu des élections en 2016 », a fait savoir Patrick Kakwata. Et de poursuivre : « Tout en encourageant la Conférence épiscopale nationale du Congo dans la recherche de l'inclusivité, le MRL invite tous les acteurs à privilégier l'intérêt supérieur de la nation et à œuvrer pour le bien-être des Congolais ».

Selon la Nouvelle Dynamique de l'Opposition L'Accord politique du 31 décembre 2016 est la seule source de légitimité du pouvoir à ce jour

PITSHOU MULUMBA

« Conditionner l'application de l'Accord du 31 décembre 2016 par rapport à l'article 5 de la Constitution pour une porte vers le référendum, est une fraude politique inacceptable ». Cette position émane de la Nouvelle Dynamique de l'Opposition coordonnée par le député national Toussaint Alonga.

Au cours d'un point de presse de cette plate-forme politique, hier jeudi 5 janvier à Kinshasa, le député national Alonga et sa suite se sont insurgés contre l'approche politique de la Majorité présidentielle qui, selon eux, empoisonne l'apaisement retrouvé au lendemain de la fin constitutionnelle du deuxième et dernier mandat du président de la République, Joseph Kabila.

Pour la Nouvelle Dynamique de l'Opposition, « la seule source de légitimité du pouvoir à ce jour, c'est l'Accord politique du 31 décembre 2016 ». On peut donc en rien conditionner son application. Et le coordinateur de la plate-forme en donne les raisons : « La Constitution du 18 février 2006 est violée plusieurs fois par la Majorité au pouvoir. L'article 73 a été violé, le corps électoral n'a pas été convoqué ; l'article 78 a été violé, le Premier ministre a été nommé en

dehors de la majorité parlementaire et, pourtant, cette majorité existe et le Parlement n'est pas fin mandat au moment de sa nomination. L'article 10 de la Constitution sur la nationalité congolaise est violé tous les jours... »

Ainsi, la Nouvelle Dynamique de l'Opposition appelle la population congolaise, en général, et la jeunesse, en particulier, à soutenir cet Accord. Lequel, selon elle, offre des garanties des perspectives d'avenir, étant entendu que la République démocratique du Congo joue un rôle stratégique dans l'équilibre de la région des Grands Lacs et de l'Afrique centrale. C'est ce qui implique la mobilisation générale de vulgarisation de l'Accord, par des tenues de conférences, meetings, émissions radiotélévisées ... pour permettre à la population de l'intérioriser.

Dans la foulée, la Nouvelle Dynamique de l'Opposition félicite la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) et les délégués du Rassemblement et de la Majorité, par le sursaut patriotique qu'ils ont fait montre, pour donner corps à ce qui a été hier un rêve, en signant l'Accord du 31 décembre 2016. « À ce titre, les signataires de cet Accord historique deviennent, ipso facto, les procureurs de la paix : heureux ceux qui procurent la paix », a indiqué le coordinateur de la plate-forme.

meilleurs vœux
2017

RAWBANK et son équipe vous remercient de votre confiance et vous adressent leurs vœux de plein succès pour cette nouvelle année 2017.

Votre fidélité est la clé de notre réussite.

VISA, MoneyGram, etc.

RAWBANK
is my bank.

Siège :
3487, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa.
République Démocratique du Congo.
Tél. +243 81 98 32 000
www.rawbank.cd
f Rawbank, Rawbank sa

Le ministre de l'Industrie s'engage dans la promotion de la production locale

La poursuite de la relance de la production locale dans le cadre de l'émergence à l'horizon 2030, c'est le leitmotiv du nouveau ministre Marcel Ilunga présenté aux agents et cadres rattachés à son ministère.

Joyce Kalala/P.M.

« L'émergence à l'horizon 2030, de meure le cap que s'est fixé la République démocratique du Congo. Une émergence qui ne peut passer que par la relance de la production locale ». Ces propos du nouveau ministre de l'Industrie, Marcel Ilunga, devant les agents et cadres rattachés à son ministère, résumant la politique gouvernementale dans ce secteur.

C'est pour partager cette vision que le ministre Marcel Ilunga a effectué, hier vendredi 5 décembre, une ronde à Kinshasa dans les différents services rattachés à son ministère.

Du secrétariat général à l'Industrie situé sur l'avenue Kabasele Tshiamala ex-Flambeau, dans la commune de la Gombe, à la Cellule d'études et de planification industrielle (CEPI), en passant par les Fonds de promotion de l'Industrie (FPI), le ministre Marcel Ilunga a sensibilisé sur



la mission assignée à son ministère, à savoir « la protection et la promotion de toutes les industries locales qui existent en RDC et la création de nouvelles entreprises ». Marcel Ilunga se veut rassurant quant à la réussite de la mission. Il s'est exprimé en ces

termes : « Il faut avoir des moyens financiers et matériels pour atteindre ces objectifs. Aussi, les moyens humains constituent la cheville ouvrière pour l'atteinte de nos objectifs ».

Aux travailleurs, il a eu des mots justes : « Vous devez travailler tout

en ayant l'amour du travail bien fait et consciencieux. Nous allons travailler dans les brefs délais, pour apporter notre contribution à l'amélioration des conditions de travail ».

De cette tournée, le ministre de l'Industrie s'est réjoui de l'accompagnement avéré de tous les services. « Partout où nous avons été, j'ai senti que tout le monde s'engage à nous accompagner dans cette mission, et moi-même, je dois également les accompagner, notamment dans les conditions de travail pour qu'ensemble nous puissions conjuguer et que nous atteignons les objectifs assignés par le gouvernement de la République ».

Et d'ajouter : « nous avons décidé dans un avenir très proche de convoquer tout les chefs de division des 26 provinces pour un atelier qui se tiendra à Kinshasa.

Ensemble nous allons faire le diagnostic et chacun va apporter une cartographie des industries en provinces et nous allons consolider ensemble pour que nous puissions avoir un seul répertoire des industries congolaises pour toute la République.

En même temps, les sensibiliser en tant que service d'assiette pour qu'ils puissent mobiliser au maximum les recettes pour le trésor public ».

Un lot de viande de porc belge interdite de commercialisation en RDC

Olivier Kaforo

La viande de porc en provenance de la Belgique est désormais interdite de consommation et de commercialisation en République démocratique du Congo. Dans cette optique, le directeur général adjoint des douanes et accises (DGDA) a instruit ses services d'interdire l'importation de la viande de porc en provenance de la Belgique.

A travers une note de service rendue publique le 3 janvier, le directeur général adjoint de cet établissement public, J.B. Nkongolo Kabila Mutshi, demande aux directeurs centraux et provinciaux de la DGDA d'en « assurer une stricte application ».

Quelques jours avant la note de la DGDA, le gouvernement avait déjà pris une mesure d'interdiction. Le 30 décembre 2016, le gouvernement central, à travers le ministère du Commerce Extérieur, a pris la décision « interdisant l'importation et la commercialisation de la viande de porc en provenance de la Belgique ».

Selon certaines indiscretions, une cargaison de la viande de porc belge jugée impropre à la consommation serait interdite d'accès en RDC il y a quelques jours. Son interdiction ferait suite à un communiqué-alerte de l'Union européenne, prévenant les gouvernements des pays d'Afrique centrale afin qu'ils prennent des me-



La viande de porc en provenance de la Belgique est désormais interdite de consommation et de commercialisation en RDC (Photo Net)

sures appropriées pour stopper toute cargaison en provenance de la Belgique.

Cette viande de porc interdite d'importation et de commercialisation en RD Congo contiendrait une forte dose de « Sulfadiazine ».

Le sulfadiazine est un produit chimique utilisé pour bloquer la production d'acide folique des bactéries (certains organismes vivants) dans la

viande de porc congelée. Une dose très élevée de cet antibiotique est nuisible à la santé humaine.

L'alerte de l'Union Européenne sur le caractère « impropre à la consommation » de ce lot de viande de porc congelée a été examinée au niveau de la Commission Spéciale du Gouvernement dénommée « Sanitaire Phyto - Sanitaire ». Et les recommandations de cette commission

ont alors été orientées par l'action du Ministre du Commerce Extérieur, Aimé Boji, vers les services spécialisés (OCC et DGDA) œuvrant aux frontières de ne pas faire entrer cette marchandise en RDC.

Néanmoins, certaines sources indiquent que les opérateurs économiques n'importent plus la viande de porc en provenance de la Belgique depuis plusieurs mois.

2016 : l'OMS se félicite des succès obtenus en matière de santé

L'année 2016 appartenant désormais au passé, l'heure est aujourd'hui au bilan. Dans sa déclaration faite récemment, le directeur général de l'OMS l'explique dans le domaine qui est le sien.

VCK/OMS

Selon le Dr. Margaret Chan, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette année se termine dans l'incertitude, pour l'ordre politique mondial, le devenir d'une planète mise à mal, les souffrances infinies des civils et des personnels de santé dans les zones de guerre et l'échec persistant d'antibiotiques qui, auparavant, ont permis à la médecine des guérisons «miracles».

Pour ce faire, elle a fait le bilan pour quelques-unes des principales questions liées à la santé cette année. Par exemple, a-t-elle indiqué, en 2016, l'alerte a été donnée pour certaines tendances alarmantes: la pénurie de vaccins en Afrique, les effets nocifs des inégalités sociales et entre les sexes sur la santé des jeunes, le nombre croissant des décès dus à la consommation d'alcool en Europe, l'ampleur du problème des déficiences auditives de l'enfant et les immenses conséquences de la pollution de l'air pour la santé.

Ces alertes stimulent la recherche et favorisent l'action. Collaborant



avec de nombreux partenaires par de multiples moyens, l'OMS, a-t-elle relevé, a contribué à obtenir une baisse spectaculaire du prix des nouveaux traitements contre l'hépatite C. Elle a déclaré la fin de la flambée d'Ebola, défini le virus Zika comme une urgence de santé publique de portée internationale et averti le monde que cette maladie allait rester.

Le succès de la lutte contre les flambées explosives de fièvre jaune urbaine en Afrique a mis à l'épreuve et confirmé l'extension de nos capacités opérationnelles dans le cadre du nouveau programme pour la gestion des situations d'urgence sanitaire.

Au titre de ce rôle opérationnel,

l'OMS est intervenue dans de nombreuses situations d'urgence provoquées par des catastrophes naturelles, des conflits armés au Moyen-Orient et dans les vastes crises humanitaires sévissant au Soudan du Sud et au Nigéria. Les sollicitations pour le personnel ont été énormes, en particulier dans les bureaux de pays.

Du côté positif, l'année 2016 a été particulièrement bonne pour la lutte antitabac, avec davantage de pays adoptant des législations exigeant le conditionnement neutre et la victoire juridique de l'Uruguay contre l'un des plus grands fabricants de tabac au monde.

Les avancées dans les domai-

nes du sida, de la tuberculose et du paludisme ont fait la une, de même que les résultats de la réunion de haut niveau aux Nations Unies sur la résistance aux agents antimicrobiens. Le soutien à la couverture sanitaire universelle ne cesse de croître.

L'OMS a également publié des arguments économiques pour investir dans la santé mentale et les personnels de santé ; elle a été témoin d'engagements historiques pris à la Neuvième Conférence sur la promotion de la santé et elle a demandé aux pays de taxer les boissons sucrées.

Certaines des meilleures nouvelles sont venues du rétrécissement de la carte des maladies infectieuses. De plus en plus de pays éliminent la filariose lymphatique, le trachome cécitant, la leishmaniose viscérale, la schistosomiase, d'autres maladies tropicales négligées et la transmission mère-enfant du VIH et de la syphilis. Au cours de l'année 2016, la région des Amériques a été déclarée exempte de rougeole, l'Europe de paludisme et la région de l'Asie du Sud-Est a vaincu le tétanos maternel et néonatal.

Eu égard à ce qui précède, il y a lieu d'affirmer que l'OMS et ses partenaires mondiaux contribuent à apporter des améliorations permanentes au monde. Les avancées en matière de santé donnent ainsi au monde certaines de ses meilleures raisons d'espérer en 2017.

Justice pour enfants : mise en place d'un plan d'action national relatif à la médiation

« Améliorer le fonctionnement des comités de médiation sur l'ensemble du pays par la mise en place d'un plan d'action national et le renforcement des capacités des acteurs de la justice pour enfants », tel est l'objectif de l'atelier que vient d'organiser la Direction de la protection de l'enfant du ministère national du Genre, de l'enfant et de la Famille.

Au cours des travaux, le directeur chargé de la protection de l'enfant à ce ministère, Gauthier Luyela Loyel, a, entre autres, indiqué que cet atelier a focalisé son attention sur l'amélioration des conditions de protection des enfants en conflit avec la loi. Aussi, a-t-il souligné qu'il est question de présenter des modules de formation, le plan d'action national d'accompagnement et des autres outils relatifs à la médiation en matière de justice pour la catégorie des enfants en conflit avec la loi.

QUID DE LA MÉDIATION

La loi portant protection de l'enfant dans son article 132 définit la médiation comme étant « un mécanisme extrajudiciaire qui permet de trouver un compromis ou un arrangement à



l'amiable entre l'enfant en conflit avec la loi ou son représentant légal, et la victime ou son représentant légal ou

ses ayant-droits sous réserve de l'opinion de l'enfant intéressé dûment entendu ».

Il faut souligner que la médiation a pour objectif d'épargner l'enfant des inconvénients d'une procédure judiciaire, d'assurer la réparation du dommage causé à la victime, de mettre fin au trouble résultant du fait qualifié d'infraction à la loi pénale, et de contribuer ainsi à la réinsertion de l'enfant en conflit avec la loi.

Différents thèmes ont été développés au cours de ces trois journées, à savoir le plan d'action national d'installation et d'accompagnement des comités de médiation en RDC, présenté par le directeur général adjoint de l'Institut Supérieur du Travail Social (ISTS), Sébastien Kabwe. Le deuxième exposé, présenté par le juge pour enfants, Serge Kashama Ngoie, a planché sur le cadre organique de la médiation. Enfin, le professeur Raoul Kienge-Kienge de la Faculté de droit à l'Université de Kinshasa s'est attaché sur des modules de formation des formateurs des membres des comités de médiation.

Signalons que ce forum qui s'est déroulé, durant trois jours, soit du 3 au 5 janvier 2017, a bénéficié de l'appui de l'Unicef.

Première comparution de Kyungu wa Kumwanza devant le tribunal de Lubumbashi

Hier jeudi, l'opposant et proche de Moïse Katumbi, Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza, était auditionné au tribunal de Lubumbashi par un magistrat instructeur. Il est accusé d'avoir insulté le président Joseph Kabila dans un enregistrement audio jamais rendu public.

L'atmosphère était tendue ce jeudi 5 décembre autour du palais de Justice de Lubumbashi, où se tenait l'audition d'Antoine-Gabriel Kyungu wa Kumwanza. D'après l'AFP, environ 400 policiers étaient déployés autour du bâtiment afin de faire face à d'éventuelles manifestations. Une douzaine de militaires, accompagnés d'une jeep des Forces armées de la RDC (FARDC), étaient également présents en face du palais.

« Il y avait une très forte tension dans la ville, a confirmé Kyungu wa Kumwanza à Jeune Afrique au téléphone, assurant s'être « personnellement investi pour calmer les militants et ne pas céder aux provocations ».

UN PROCHE DE MOÏSE KATUMBI

Sa rencontre avec le magistrat a débuté à 11h heure locale selon l'AFP. C'est finalement sous les applaudissements d'une quarantaine de personnes venues le soutenir qu'il en



est reparti, deux heures plus tard.

« L'audition s'est déroulée dans le strict respect des parties, a-t-il déclaré au téléphone à Jeune Afrique. Je n'ai rien à me reprocher et je fais confiance [à] la justice de mon pays ». Sur les suites de son affaire judiciaire, l'opposant se montre plus prudent. « J'attends, j'attends... », s'est-il contenté de répondre.

Fin décembre, l'assemblée provinciale du Haut-Katanga avait levé l'immunité d'Antoine Gabriel Kyungu wa Kumwanza, représentant du Rassemblement de l'opposition dans la région et proche de Moïse Katumbi.

Cette décision a rendu possible son audition d'aujourd'hui par le tribunal de Lubumbashi. L'opposant, figure politique majeure de la province, est accusé d'avoir insulté Joseph Kabila dans un enregistrement dont il conteste l'existence et qui n'a jamais été rendu public.

Pendant ce temps, à Kinshasa, opposition et pouvoir en place discutent des derniers points permettant la mise en œuvre de l'accord politique conclu le 31 décembre 2016, sous l'égide des évêques de la conférence nationale épiscopale nationale (Cenco). Le sort de Moïse Katumbi est précisément l'un des derniers points en discussion.

AFP/LP



ACF
Mission RDC

AVIS de MARCHÉ

NFI

CD-KN-00698

ACF (Action Contre la Faim) est une Organisation Non-Gouvernementale (ONG) humanitaire, créée en 1979, et qui intervient aujourd'hui dans 37 pays. Le réseau international d'ACF est représenté à Paris, Londres, Madrid, New York et Toronto.

Les équipes basées sur le terrain combattent la faim et la malnutrition sur 4 domaines d'intervention: la Nutrition, la Sécurité Alimentaire, la Santé, l'Eau et l'assainissement.

ACF-RDC envisage d'attribuer un marché de fourniture de NFI pour Kinshasa et Goma en RDC.

Cela inclus :

- Plastique (tank, fut, jerrycans, seaux...)
- Protection (bâche plastique, couverture, bottes, manteaux...)
- Outils (bêches, machettes, houes, brouettes...)
- Cuisine (casseroles, malaxeur, assiettes, gobelet...)
- Hygiène (balais, raclette, poubelles...)

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à l'adresse suivante:

Mr. Guillaume Mathieu
Responsable Département Logistique
tel: + 243 81 708 6243
logco.drc@acf-international.org

ou à l'adresse suivante:

ACF - Mission RDC
11 Av. Massamba, C/Ngaliema, Kinshasa
Entre 8h et 17h

ACF ne sera en aucun cas contraint de sélectionner l'offre la plus basse, ni aucune offre. ACF se réserve également le droit d'accepter entièrement ou partiellement une réponse à l'appel d'offres.

La date limite de remise des offres est fixée au 27 Janvier 2017 à 17h (heure de Kinshasa).

Kinshasa

Evacuation des immondices : l'ampleur de la tâche et l'insuffisance de moyens posent problème

La RATPK a du pain sur la planche pour évacuer les immondices entassées dans les stations de transit.

FLORENT N'LUNDA N'SILU

La population kinoise ne cesse de déplorer l'insalubrité observée dans la capitale. Cela, depuis que l'Union européenne s'est désengagée de l'opération d'évacuation des immondices dans quelques communes ciblées par le programme mis sur pied pour cette fin. L'Union européenne finançait cette opération au travers, notamment, le paiement des salaires alloués aux cantonniers commis à l'assainissement de la capitale. Cette opération consiste à évacuer les immondices des stations de transit basées dans ces communes vers Mpassa, localité située dans la commune de la N'Sele, dans la partie Est de la capitale, lieu d'enfouissement des immondices prévu par l'Hôtel de ville de Kinshasa.

L'autorité urbaine n'a pas été épargnée par les critiques, jugées parfois acerbes, de la population victime de l'air pollué par les immondices laissées à l'air libre pendant de lon-



gues semaines, si pas de longs mois. Le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta Yango, est sorti d'un long silence pour fixer les Kinois sur ce qu'il entend pour lutter contre les immondices dans la capitale.

Il a, à ce propos, fait état des moyens logistiques mis à disposition

de la Régie d'assainissement des travaux publics de Kinshasa (RATPK), notamment le charroi automobile acquis sur fonds propres par le gouvernement provincial de Kinshasa, pour évacuer les immondices se trouvant encore dans les stations de transit.

Une ronde effectuée dans quel-

ques stations de transit nous a permis de constater que, depuis l'intervention du gouverneur Kimbuta, les travaux exécutés par cette régie le sont à la satisfaction de nombreux Kinois. Mais devant l'ampleur de la tâche à accomplir et l'insuffisance de moyens logistiques à sa disposition, la RATPK a du pain sur la planche. Les travaux s'effectuant actuellement pendant la saison des pluies, la tâche devient davantage difficile pour des conducteurs de véhicules et des cantonniers. Preuve : le mercredi 4 janvier, les cantonniers étaient contraints d'arrêter le travail et de s'abriter sous les vérandas d'un magasin pour éviter d'être trempés par la pluie qui s'abattait sur la ville pendant que le conducteur de la pelle s'affairait à évacuer les immondices qui se trouvent au croisement des avenues du Commerce et du Marché, dans la commune de la Gombe. L'odeur nauséabonde dégagée par des immondices en putréfaction indisposait les passants et les vendeuses et vendeurs qui exercent leurs activités commerciales dans les parages. La scène est sans doute pareille dans des endroits où sont entassées des immondices en instance d'être évacuées par la RATPK.

L'importation de la bière angolaise, une menace pour l'industrie brassicole

OLIVIER KAFORO

Depuis plusieurs mois, le marché congolais fait face à une importation très remarquable de la boisson alcoolisée. Une situation qui, si elle est mal gérée, risque d'enterrer l'industrie brassicole en République démocratique du Congo (RDC). À ce sujet, des experts indiquent que des pertes sont de divers ordres : économique, sanitaire, environnemental et autres. « L'importation de la bière n'est pas mauvaise en soi. Mais seulement, elle doit se faire dans les limites fixées par la loi. Sinon, c'est le système économique qui est touché et les conséquences ne peuvent en être que très fâcheuses. En consommant la boisson importée au mépris de ce qui est fabriqué au niveau local, on pousse les entreprises locales à faire faillite. Et du coup, ce sont des centaines d'emplois qui s'envolent », a expliqué un expert du ministère de l'Économie qui a requis l'anonymat.

Quant aux conséquences sanitaires et environnementales, elles se situent à des différents niveaux. Selon Alfred Tumba (environnementaliste), les canettes utilisées dans la fabrication de boissons sont en aluminium, une substance réputée nuisible à la santé. Une étude menée par les experts, ajoute-t-il, démontré

que « l'aluminium est hautement toxique. Dans cette étude, poursuit-il, il a été démontré que l'aluminium pouvait perturber le développement du cerveau en phases prénatales et post-natales tant chez l'homme que chez l'animal ».

À en croire Alfred Tumba, l'aluminium possède, en outre, des propriétés neurotoxiques. « L'aluminium est un puissant stimulateur du système immunitaire. Raison pour laquelle il est utilisé comme adjuvant. Compte tenu de cette donnée, il est donc surprenant de constater qu'en dépit d'une utilisation de plus de 80 années, la sécurité de l'aluminium continue d'avoir pour base des suppositions plutôt que des preuves scientifiques. Rien n'est, par exemple, connu de la toxicologie, de la pharmacocinétique des adjuvants à l'aluminium chez les nourrissons et les enfants. Donc, sur le plan de la santé, l'usage de canettes serait à la base de certaines maladies qui pourraient surgir spontanément. Toujours sur le plan de la santé, il y'a aussi la présence du Bisphénol A, qui est un agent perturbateur qui provoque souvent des cancers. Et cette substance est souvent retrouvée dans les canettes de bière. Les conséquences sont assez nombreuses », a-t-il fait remarquer. Du point de vue

environnemental, les experts dénoncent la mauvaise gestion des espaces publics en RDC, particulièrement à Kinshasa. Les canettes utilisées sont rejetées dans la nature, s'ajoutant ainsi aux tas d'immondices dont regorge déjà la ville de Kinshasa. « Les canettes, comme d'autres déchets ménagers non biodégradables, sont, sans nul doute, réputés comme substance polluante. Bref, les canettes jetées dans la nature contribuent à l'insalubrité et la pollution de l'environnement. Elles sont aussi considérées comme vecteur de prolifération de moustiques, du fait qu'elles retiennent des eaux de pluie favorisant ainsi la propagation des maladies provoquées par les insectes volants, etc. », note l'expert.

ACTIVER LA MACHINE

Pour remédier à cette situation, propose-t-il, il faut que l'autorité urbaine prenne de dispositions pour la bonne gestion de ces déchets souvent non biodégradables, qui envahissent de plus en plus nos milieux. Alfred Tumba pense que ceci reste encore un défi pour cette autorité qui ne dispose pas d'une politique efficace de gestion des immondices, dans une mégalopole de plus de 10 millions d'habitants. Le gouvernement congolais a lancé, le 26 janvier 2016, la cam-

pagne « Made in Congo ». Une campagne destinée à promouvoir les biens et services produits localement. Une tournée de différentes industries avait même été organisée. Malheureusement, le résultat de cette campagne s'avère aujourd'hui nul.

Devant le ministre de tutelle, des entrepreneurs locaux ont dénoncé la multiplicité des taxes et la concurrence déloyale, favorisée, selon eux, par l'État congolais lui-même. La démarche qui est la nôtre, a indiqué le ministre dans le cadre de « Made in Congo », c'est précisément de mettre en lumière toutes ces potentialités industrielles pour informer le peuple congolais. Germain Kambinga, alors ministre de l'Industrie, a indiqué qu'à travers « Made in Congo », le gouvernement entendait promouvoir l'industrie congolaise et exprimer son souci d'accompagner les entrepreneurs congolais.

Il a par ailleurs invité les Congolais à consommer les produits locaux pour permettre aux Congolais qui travaillent dans ces industries de garder leurs emplois. « Protégeons nos usines, protégeons notre industrie. Aidons notre industrie à prospérer. Acheter congolais est un acte patriotique, est une contribution à l'essor industriel, à l'essor économique national », a ajouté Germain Kambinga.

Les vœux des chefs d'État africains pour 2017

Tradition oblige, ce début d'année est marqué par les vœux de différents chefs d'État à leur peuple. De Mohammed VI à Ali Bongo Ondimba en passant par Alassane Ouattara, petite sélection non-exhaustive des souhaits présidentiels et monarchiques pour 2017.

Paul Biya

Confronté à la grogne de la population anglophone du pays, le président du Cameroun a noté que cela avait pu « fragiliser les fondements même de notre vivre ensemble ». Mais il a rappelé que « le Cameroun est un pays plus que jamais debout. Un pays un et indivisible, fier de sa diversité culturelle » et « engagé à construire une nation unie, inclusive et bilingue ».

Paul Biya a également eu une pensée pour « nos soldats et nos citoyens civils tombés pour la défense de la patrie tout au long de l'année », mais aussi pour les victimes de la catastrophe d'Eseka. « C'était un moment de grande douleur pour la nation entière. Notre peuple a su faire preuve de solidarité dans ce drame », a-t-il dit.

Béji Caid Essebsi

Qualifiant l'année 2016 de « difficile à bien des égards », le président tunisien Béji Caid Essebsi a dénoncé « l'agitation créée sciemment sans une lecture objective des données » au sujet du possible retour de terroristes tunisiens au pays. Il a également affirmé qu'une normalisation des relations entre la Tunisie et l'État d'Israël « ne se produira jamais », démentant ainsi les rumeurs à ce sujet.

Yahya Jammeh

Le président gambien, qui après avoir reconnu sa défaite à la présidentielle du 1er décembre est revenu sur sa décision, a prononcé à la télévision nationale gambienne un discours incisif. « Défendre notre indépendance et notre souveraineté totale est un devoir envers tous les Gambiens patriotes, plus encore les Forces ar-

mées de Gambie », a-t-il martelé.

Yahya Jammeh précise également qu'il est « prêt à défendre » son pays « contre toute agression », notamment de la part de la Cédéao qu'il attaque : « La décision de la Cédéao (...) est en effet une déclaration de guerre et une insulte à notre Constitution ».

Joseph Kabila

Après la signature de l'accord politique global et inclusif entre gouvernement et opposition, Joseph Kabila est bien évidemment revenu dessus lors de ses vœux à la nation. Selon lui, il y a trois défis majeurs pour 2017 : « La consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité politique ; la reprise de la stabilité économique et monétaire ; et la poursuite sans désespérer du processus électoral déjà engagé, avec en toile de fond, l'organisation des élections attendues, conformément au calendrier de la CENI ».

En attendant un « rendez-vous historique avec le peuple souverain », Kabila a rappelé que « seul notre peuple dans sa souveraineté devra demeurer la source du pouvoir dans notre pays, par la voie des urnes, conformément aux prescrits pertinents de la Constitution ».

Roch Marc Christian Kaboré

Frappé par l'attentat de Ouagadougou, par des attaques contre ses forces de l'ordre et par une tentative de coup d'état déjoué, le Burkina Faso a été particulièrement mis à l'épreuve en 2016, qui « aura été une année éprouvante » a reconnu Roch Marc Christian Kaboré lors de ses vœux à la nation.

Dans son allocution du 31 décembre, le président burkinabé a insisté sur la sécurité du pays, en rappelant « aux populations l'impérieuse nécessité de coopérer avec l'armée et nos forces de sécurité » dans cette période.

La population doit, selon lui, « faire corps avec notre vaillante armée



Joseph Kabila, président de la RDC

nationale et nos forces de sécurité, les soutenir au mieux » et « être beaucoup plus vigilante que par le passé pour dénoncer nos ennemis et nous permettre de mieux les traquer ».

Le Roi Mohammed VI

Le roi du Maroc a lui « bon espoir de voir tournées les pages de violence, de conflits et de crises » de l'année passée. Le souverain chérifien souhaite donc pour 2017 « relever les multiples défis inhérents, en particulier, au développement humain et durable, et à la lutte contre toutes les formes d'extrémisme et de terrorisme, afin d'assurer à nos peuples le progrès et le bien-être ».

Ali Bongo Ondimba

Après une élection présidentielle marquée par des soupçons de fraudes, le président réélu a stigmatisé « une campagne électorale marquée par des discours de haine, et par une situation postélectorale qui a atteint des niveaux de tension inacceptables pour notre peuple ».

Après cette élection tendue, le souhait de Ali Bongo Ondimba pour 2017 est de panser les blessures du Gabon. « Il nous faut (...) panser nos plaies et reconstruire ensemble, le lien social et le vivre ensemble ». Mais aussi « consolider la solidarité nationale mise à rude épreuve par l'égoïsme, l'égoïsme et le tribalisme » et « consolider notre pluralisme par le dialogue et l'inclusion ».

Alassane Dramane Ouattara

Lors de ses vœux, le président ivoirien s'est réjoui d'avoir réussi à instaurer la IIIe République, qui « consolide la démocratie et la cohésion sociale et contribue au renforcement de nos institutions. Nous pouvons être fiers de l'évolution démocratique de notre pays », a-t-il dit au peuple de Côte d'Ivoire, se déclarant « convaincu que ces évolutions institutionnelles renforcent la stabilité politique » du pays.

Mais le président n'a également pas manqué de féliciter les athlètes olympiques et leur réussite à Rio : « Je vous exhorte aussi, chers jeunes, à vous inspirer de nos athlètes Ruth Gbagbi, Fatimata Diasso et Cheick Cissé ».

Macky Sall

Dans son discours pour 2017, le président sénégalais a insisté sur la place des femmes « endurant toutes sortes de corvées insupportables. Je trouve injuste qu'au XXIe siècle, nos mères, nos épouses, nos sœurs et nos filles continuent d'exécuter des tâches d'un autre âge. J'ai à cœur de réparer les grandes injustices qui pénalisent des millions de Sénégalaises ».

Macky Sall s'est aussi « réjoui de nos acquis dans la quête d'une paix durable en région naturelle de Casamance. » Mais il n'a pas non plus oublié d'évoquer la situation postprésidentielle en Gambie : « Je voudrais aussi réitérer notre soutien et notre solidarité à nos frères et sœurs de la Gambie, pour une transmission pacifique du pouvoir, conformément au choix qu'ils ont librement exprimé à l'élection présidentielle du 1er décembre 2016. »

Denis Sassou Nguesso

Réélu en 2016 après avoir porté un référendum pour modifier la Constitution – et se présenter pour un nouveau mandat – le président du Congo n'a pas manqué de s'en féliciter, l'État ayant accordé selon lui « la priorité au cœur de l'Exécutif : le président de la République a été élu ». Une élection qui confirme aux yeux de Denis Sassou Nguesso « la pleine adhésion aux nouvelles institutions » du peuple.

Mais le président qui cumule 32 années de pouvoir jure que 2017 sera « l'année de la rigueur et de la vérité », une « rigueur pour tous », et notamment « pour le gouvernement qui doit donner l'exemple ».

PIERRE HOUPERT (JEUNE AFRIQUE)



Denis Sassou Nguesso, président de la République du Congo

Etat des lieux des ventes nettes sur la Bourse des Valeurs de Tunis en 2016

Les cessions de titres par les investisseurs étrangers sur la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ont atteint 262,2 millions de dinars (112,8 millions \$) en 2016, peut-on constater à la lecture de la situation du marché au 30 décembre. Comparées aux 148,6 millions de dinars d'actifs acquis sur la période, cela représente un flux net négatif de 119,4 millions de dinars (51,27 millions \$). Les cessions les plus importantes ont été réalisées dans le cadre des transactions de blocs, dont certaines par des fonds d'investissement en train de réaliser leurs stratégies de sortie. Cette position des investissements étrangers sur la bourse tunisienne va de pair avec la dynamique qui a animé ce marché. Malgré une amélioration de 8,84% de son principal indice, le Tunindex, la liquidité a baissé sur la bourse de Tunis en 2016, comparée à l'année précédente. Le volume global des échanges a enregistré en 2016, un repli de 31% pour atteindre 2,76 milliards de dinars contre 4 milliards l'année précédente. Pourtant, la compilation des indicateurs d'activité trimestriels au 30 septembre 2016 publiés par les sociétés cotées, fait ressortir une hausse de 8,6% du revenu global des sociétés cotées au troisième trimestre, à 10 milliards de dinars, avec une évolution positive des revenus de 57 sociétés cotées contre 22 en baisse.

Maroc : SGS rachète un laboratoire spécialisé dans les services analytiques pour l'agriculture

Le leader mondial de l'inspection et de la certification SGS a annoncé, dans un communiqué publié le 3 janvier, le rachat du laboratoire spécialisé dans les services pour l'agriculture LCA au Maroc. Ce laboratoire marocain qui emploie 18 personnes est spécialisé dans les services analytiques, tels que les tests de fertilité des sols, a-t-on précisé de même source. Le groupe suisse n'a pas cependant dévoilé le montant de la transaction. Basé à Casablanca, LCA au Maroc a réalisé un chiffre d'affaires de 7 millions de dirhams (environ 655 000 euros) en 2016. SGS avait déjà racheté en décembre dernier un autre laboratoire au Maroc, Laagrima, actif pour sa part dans les tests pour le secteur de l'alimentation. «Suite à l'acquisition récente de Laagrima, le rachat complète notre offre sur le marché attractif de l'agriculture au Maroc», a commenté Frankie Ng, directeur général de SGS, cité dans le communiqué.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

L'affaiblissement du dollar fait rebondir les cours du baril de pétrole

Les pays africains producteurs de pétrole doivent rester sur leur garde quant au comportement du pétrole sur le marché international. Ici, c'est le cours de change du roi dollar, en baisse, qui a fait rebondir le baril. Une situation totalement conjoncturelle. AMK AVEC AFRIQUE EXPANSION

Les cours du pétrole ont rebondi mercredi après avoir mal entamé l'année, profitant cette fois d'un affaiblissement du dollar et de l'espoir d'une baisse des réserves américaines avant la publication des chiffres hebdomadaires. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, a pris 93 cents à 53,26 dollars sur le contrat pour livraison en février au New York Mercantile Exchange (Nymex) au lendemain d'une baisse de près d'un dollar et demi.

«C'est en grande partie l'inverse de ce qui s'était passé la veille», a résumé Matt Smith, de ClipperData. «Le dollar s'était renforcé et avait contribué à plomber les cours du pétrole. Et maintenant on voit le dollar s'affaiblir et les cours monter.» La force du dollar, qui perd du terrain mercredi après avoir entamé l'année par un bond au plus haut depuis 14 ans, pénalise les cours pétroliers car ils sont libellés en monnaie américaine et deviennent donc plus coûteux.

Mercredi, les investisseurs sont aussi «repassés à l'achat dans l'idée



que l'on allait prendre connaissance demain de chiffres encourageants sur les stocks» aux Etats-Unis, a enchaîné M. Smith. Le département de l'Energie (DoE) va publier jeudi ses chiffres hebdomadaires sur l'état de l'offre américaine, reportés d'un jour car lundi était férié aux Etats-Unis pour le lendemain du nouvel an.

«Les marchés pétroliers se remettent de leur déclin de mardi en obtenant un soutien, du moins temporaire, de la perspective d'un déclin des stocks de brut la semaine dernière aux Etats-Unis», a écrit Tim Evans, de Citi.

«Ceci dit, l'ensemble des chiffres risquent de se révéler mitigés (...) car les stocks de produits pourraient avoir augmenté», a-t-il nuancé, faisant référence aux réserves d'es-

sence ainsi que de produits distillés comme le fioul de chauffage. Il remarquait aussi que les experts s'attendaient à une avancée des réserves de brut du seul terminal de Cushing (Oklahoma, Sud), qui servent de base à la cotation du pétrole à New York.

Avant ces chiffres officiels, le marché prendra connaissance mercredi, après la clôture, des estimations privées de l'American Petroleum Institute (API), la fédération du secteur aux Etats-Unis. Pour l'heure, selon l'agence Bloomberg, les analystes attendent une baisse de 2 millions de barils des stocks de brut, une hausse de 1 million des stocks d'essence et une baisse de 800.000 barils des stocks de produits distillés pour la semaine achevée le 30 décembre.

Gabon : l'Etat et la BVMAC préparent la titrisation de la dette publique aux PME

Dans un contexte marqué par l'effondrement des cours du baril de pétrole et la rareté des ressources financières, le gouvernement gabonais envisage, entre autres mécanismes visant à résoudre la question de la dette publique aux PME, de titriser les créances dues aux entreprises.

Cette opération consiste, selon Pascal Houagni Ambourou, ministre délégué à l'Economie, à «transformer une créance en titre qui sera proposé aux investisseurs institutionnels qui, à leur tour, vont permettre à ces différentes entreprises d'avoir du numéraire et laisser les établissements financiers porter cette dette-là à leur place, moyennant bien évidemment des intérêts».

Ainsi, les responsables de la BVMAC, les opérateurs économiques et les experts de la BVMAC et les responsables du ministère de l'Economie sont réunis afin de s'imprégner des avantages et des inconvénients de ce nouveau mécanisme financier. «Nous avons proposé au gouvernement un ensemble de mécanismes pour le recyclage de la dette ; la titrisation s'impose aujourd'hui comme l'une des voies les plus pertinentes à exécuter», explique Pascal Houagni Ambourou, ministre délégué à l'Eco-



nomie.

Frédéric Yifomnjou, directeur dépositaire central de la BVMAC, a ainsi exposé sur les opportunités qu'offre la titrisation de la dette publique estimée à près de 400 milliards de Fcfa. D'après l'expert, le mécanisme financier permet aux opérateurs économiques locaux «de transformer des actifs peu liquides en valeurs mobilières facilement négociables comme des obligations».

En plus du volet pédagogique qui informe les chefs d'entreprises sur les possibilités et opportunités que comporte la titrisation, les autorités

entendent parvenir à un mécanisme efficace qui va débarrasser l'économie des pesanteurs qu'entraîne l'endettement vis-à-vis des PME, dont la plupart sont déjà asphyxiées par le volume des échéances dues par l'Etat.

«La démarche à laquelle nous obéissons vise (...) à former une bonne équipe d'intégration qui, une fois formée, aura en charge d'implémenter la mise en exécution de ce mécanisme de façon harmonieuse, rationnelle et efficace», explique le ministre délégué.

Centrafrique : la justice écarte des accusations contre les soldats de « Sangaris »

Plusieurs enquêtes ont été closes sans poursuite, tandis que de nouvelles accusations de viols émergent.

La justice française n'a pas, à ce jour, étayé les accusations de viols qui pèsent sur les soldats de la force « Sangaris » en République centrafricaine (RCA), en dépit de plusieurs enquêtes ouvertes depuis 2014. La France est intervenue en RCA en décembre 2013 en pleine guerre civile, déployant jusqu'à 2 500 soldats dans le pays. L'opération « Sangaris » a été officiellement close fin octobre 2016.

RFI a révélé, mercredi 4 janvier, que les premières investigations, lancées en 2015 sur des faits présumés de viols sur mineurs dans le camp de Mpoko, près de l'aéroport de la capitale, Bangui, se sont arrêtées le 20 décembre. Des sources judiciaires ont précisé au Monde que les juges d'instruction avaient rendu leur « avis de fin d'information » et n'avaient prononcé aucune mise en examen. Le règlement du parquet doit encore intervenir, d'ici quelques semaines.

Dans cette affaire, la principale visant « Sangaris », 14 soldats français et 5 casques bleus africains de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca) étaient accusés d'agressions sur six enfants – notamment des fel-

lations pratiquées contre des rations alimentaires – commises entre décembre 2013 et juin 2014. Une ONG américaine, Aids Free World, se trouvait à l'origine des dénonciations qui ont donné lieu à un rapport de l'ONU, resté confidentiel jusqu'à sa fuite dans le quotidien britannique The Guardian en avril 2015.

Une enquête préliminaire (procédure non contradictoire), ouverte par le parquet de Paris en juillet 2014 pour « viols sur mineurs par personne abusant de l'autorité de ses fonctions », avait débouché sur une information confiée à des juges d'instruction en mai 2015. Trois dossiers supplémentaires y ont été joints, l'un concernant un frère et une sœur dénonçant des fellations, les deux autres des mineures victimes présumées de viol et viols en réunion. Les juges n'ont trouvé aucun élément pour poursuivre.

PLUSIEURS PLAINTES CLASSÉES

Une deuxième enquête préliminaire conduite par le parquet a été classée, le 20 novembre 2016, selon les informations du Monde. Ouverte en septembre 2015 pour des faits de « viol par personne abusant de l'autorité de ses fonctions », commis à Boda, à l'ouest de Bangui, elle concernait une jeune fille de 16 ou 17 ans, qui avait dit avoir d'abord con-

senti à un rapport avec un militaire avant d'être agressée. Tombée enceinte, elle demandait une recherche de paternité. Plusieurs autres plaintes pour des cas d'agressions sexuelles ont été classées ou sont en voie de l'être selon les sources judiciaires, sans que leur nombre soit communiqué.

Une troisième enquête préliminaire visant des soldats français est toujours en cours, ouverte elle pour « agression sexuelle » en mars 2016. L'Unicef avait recueilli les témoignages d'une centaine de jeunes filles ayant affirmé avoir été abusées sexuellement par des soldats burundais et gabonais de la force onusienne – l'ONU a de son côté ouvert de nombreuses enquêtes sur ses contingents en RCA. En marge de ces faits, qui se seraient produits à Dékoa, au nord de la capitale, entre fin 2013 et 2015, des Français ont été accusés d'une agression zoophile.

Le parquet de Paris enquête par ailleurs sur un quatrième dossier. En juin 2016, cinq militaires français, dont deux gradés, ont été suspendus des rangs de l'armée pour des faits de violence commis en 2014 sur deux civils, dont un commerçant de Bangui. Une enquête préliminaire a été ouverte pour « violences en réunion » et « non-assistance » après la dénonciation des faits par le ministère de la défense en mai 2016.

LE MONDE/LP

Maroc: 45 migrants subsahariens secourus au large de Nador

Quarante-cinq migrants subsahariens ont été secourus après le naufrage de leur embarcation au large de Nador, dans le nord-est du Maroc et trois corps ont été repêchés, ont indiqué mercredi les autorités marocaines. Les trois corps, dont celui d'une fillette ont été transférés à la morgue de la ville, ont indiqué les autorités citées par l'agence officielle MAP, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte. La ville de Nador est située à quelques kilomètres de l'enclave espagnole de Mellila, l'une des deux seules frontières terrestres séparant l'Union européenne de l'Afrique, aux côtés de Ceuta. Ces deux enclaves sont souvent prises d'assaut par des migrants qui tentent de rejoindre l'Europe. Dimanche, un groupe de 1.100 personnes originaires d'Afrique subsaharienne qui voulaient gagner l'Europe, avait pris d'assaut la double clôture séparant le Maroc de l'enclave de Ceuta, selon la préfecture de cette ville. Aucun d'entre eux n'a réussi à passer de l'autre côté, sauf deux migrants, grièvement blessés, qui ont été hospitalisés à Ceuta, selon la préfecture.

Côte d'Ivoire: Ouattara confirme qu'il ne sera pas candidat en 2020

A Abidjan ont eu lieu mercredi 4 janvier les vœux du président Ouattara aux corps constitués du pays. Lors de cette cérémonie au palais présidentiel, le chef de l'Etat a de nouveau fait une déclaration concernant l'avenir politique et l'échéance de 2020. Pour lui il est clair qu'il ne se représentera pas pour briguer un nouveau mandat. Il l'avait affirmé en 2015 avant sa réélection, il l'avait redit au moment du referendum constitutionnel et il l'a donc re-redit mercredi lors de la présentation des vœux aux corps constitués, Alassane Ouattara fermera le ban en 2020 en ce qui concerne sa longue carrière politique d'un demi-siècle. « A l'occasion de mes 75 ans, ceci m'amène à réaffirmer que les institutions de la République qui seront mises en place très prochainement me permettront de prendre congé en 2020 », a-t-il déclaré. Une méthode Coué qui apparemment a du mal à convaincre certains opposants politiques ou détracteurs qui imaginent que la nouvelle Constitution et la fin de la limite d'âge sont un parfait tremplin pour briguer un troisième mandat présidentiel.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

Angola : nouveau recours contre la nomination de la fille de Dos Santos à la Sonangol

La nomination de la fille du président Jose Eduardo dos Santos à la tête de la compagnie pétrolière publique Sonangol ne passe pas : un groupe de juristes angolais, déboutés fin décembre d'un premier recours contre cette nomination ont fait appel devant la Cour constitutionnelle.

La nomination de la « princesse » – comme l'appellent les Angolais – à la présidence de la Sonangol, la compagnie pétrolière publique ne passe pas. Dès le 5 juin, trois jours après l'annonce de sa nomination à ces fonctions, un groupe de juristes angolais avait annoncé son intention de la contester en justice.

Un premier recours dont ils ont été déboutés devant la Cour suprême le 22 décembre, la justice angolaise estimant que « la nomination d'Isabel dos Santos par son père ne viole pas la loi sur la probité publique ni la Constitution angolais », a déclaré à l'AFP leur porte-parole, David Mendes.

C'est l'un des douze juristes plaignants qui vient de déposer un appel devant la Cour constitutionnelle. « Nous avons déposé un appel extraordinaire devant la Cour suprême, par laquelle transite la procédure devant la Cour constitutionnelle, a déclaré David Mendes cité par Reuters.



La démarche en inconstitutionnalité de la nomination d'Isabel dos Santos que le magazine américain Forbes a désigné comme la femme la plus riche du continent, et même comme la toute première femme milliardaire africaine, en dollars, a cependant peu de chances d'aboutir.

« Les auteurs du recours doivent prouver de manière claire l'inconstitutionnalité de la nomination, ce qui serait surprenant et très improba-

ble », a même estimé auprès de Reuters Jose Carlos, un avocat n'appartenant pas aux 12 juristes plaignants, mais néanmoins basé en Angola.

UNE MISSION POLITIQUE

Officiellement, la femme d'affaires, mère de trois enfants et détentrice de parts dans plusieurs compagnies en Angola et au Portugal, est censée remettre de l'ordre dans les finances de la société, mal gérée. De fait, la Sonangol a fait des investissements hasardeux et doit revenir à son cœur de métier. Mais, en réalité, la mission d'Isabel Dos Santos est d'abord politique.

En avril 2016, le pays qui a bouclé l'année 2016 avec les lauriers de premier producteur africain de pétrole a été obligé de demander l'assistance financière du FMI. Une humiliation à laquelle il ensuite renoncé. « Je veux faire de la Sonangol une compagnie très rentable », a récemment déclaré Isabel dos Santos à nos confrères du Financial Times. Les bénéfices de la société ont fondu, entre 2013 et 2015, de 3,2 milliards à 400 millions de dollars (de 2,3 milliards à 366 millions d'euros).

JEUNE AFRIQUE/LP

2017 devrait être l'année de la Russie

Le vent de réalisme souffle sur les trois grandes puissances militaires que compte l'Occident. Theresa May, Donald Trump et François Fillon partagent assurément l'idée qu'il convient de renouer diplomatiquement avec Moscou.

«Le vent de réalisme souffle sur les trois grandes puissances militaires que compte l'Occident. Theresa May, Donald Trump et François Fillon partagent assurément l'idée qu'il convient de renouer diplomatiquement avec Moscou». Déclare volontiers le journaliste Renaud Girard.

Et il y a plus, les cartes du Moyen-Orient sont rebattues par le spectaculaire retournement de la situation en Syrie en faveur du régime de Bachar El-Assad. De fait, en septembre 2015, les rebelles syriens, aidés par les Occidentaux, les pétromonarchies du Golfe et la Turquie croyaient pouvoir s'emparer de Damas. Mais l'intervention russe a sauvé in extremis le régime et permis la reconquête d'Alep, la seconde ville du pays. Dès lors, les Russes se substituent aux Américains comme grande puissance de référence dans la région. L'idéalisme moralisateur comme masque d'un interventionnisme rapace a fait des ravages qu'on ne peut plus ignorer.

Plus personne ne nie aujourd'hui les conséquences de la mauvaise définition des ennemis et des alliés puis de l'identification erronée de la menace par une Amérique privée de contre-pouvoir. Son hyperpuissance arrogante a été préjudiciable à l'équilibre mondial.

Au Moyen-Orient, la Russie a désormais beaucoup d'atouts dans son jeu, alors que les Occidentaux y sont affaiblis, constate Jean-Dominique Merchet dans L'Opinion. Moscou parle avec les acteurs essentiels: la Turquie, l'Iran, l'Égypte, Israël. [...] Grâce à son intervention militaire, Vladimir Poutine est en position de force et il cherche manifestement une issue politique. Celle-ci devra ménager les intérêts de chacun, l'Iran notamment. Dans cette situation, il serait inconscient de souhaiter un échec du président russe au nom de nos rancœurs.

LES RUSSES ONT MARGINALISÉ LES AMÉRICAINS

Pour l'heure, les Russes ont marginalisé les Américains, ces derniers qui peinent à «soutenir sans soutenir» les djihadistes et essayer de maîtriser leur allié turc indocile. Les Russes dominent le front diplomatique et cherchent à réunir autour d'eux un panel crédible et représentatif de la diversité syrienne pour un processus politique qui débouchera sur des élections et surtout sur le maintien de l'unité syrienne même dans l'hypothèse d'une structure étatique fédérale.

A l'inverse, au Quai d'Orsay, au lieu de s'insérer dans cette approche pragmatique, on persiste à criminaliser Vladimir Poutine, à parler d'Assad comme du bourreau unique de son peuple, à minorer le soutien populaire au régime de Damas pour accrédi- ter l'idée qu'on pourrait, de l'extérieur, imposer un casting représentatif... qui pourtant a sombré sans équivoque dans le discrédit et en est lui-même réduit à proposer «de parler avec la Russie» pour ne pas quitter tout à fait la scène. Et la guerre continue.

Dans ce contexte, «Il faut choisir. On ne peut pas continuer simplement à s'indigner», tranche François Fillon, le député de Paris. «Les Européens ne sont pas responsables des crimes commis en Syrie, mais un jour, l'Histoire dira qu'ils sont coupables de n'avoir rien fait pour les en empêcher»! La libération d'Alep, est un tournant non seulement militaire mais aussi psychologique

À ce titre, la libération d'Alep, est un tournant non seulement militaire mais aussi psychologique. Moscou, est de facto l'arbitre du jeu diplomatique face à une Amérique en retrait et à l'orée d'un changement de président à Washington. Aujourd'hui n'est-il pas urgent de changer de logiciel et cesser de croire que l'islamisme radical n'est pas soluble dans la pensée occidentale?

Le recul des djihadistes à Alep n'est en effet que la manifestation d'une déroute militaire globale, et d'un rapport de forces russo-américain où Washington perd pied. Même John Kerry dans sa déclaration de Bruxelles du 6 décembre 2016, à l'occasion de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, semble jeter l'éponge.

Etant entendu qu'il est dorénavant apparemment convaincu que le renversement du régime syrien et l'éclatement du pays sont inéluctables. Et c'est ainsi qu'il cherche habilement à dédouaner l'Amérique d'un soutien aux mouvements rebelles radicaux devenu indéfendable et surtout sans issue. La rivalité Washington-Moscou restera vive, au moins jusqu'à l'entrée en fonction de Donald Trump le 20 janvier 2017.

«ALEP N'EST PAS TOMBÉE, ALEP EST LIBÉRÉE»

Alep est tombée sous les coups de canon de Bachar El-Assad?.. il n'en est rien. «Alep n'est pas tombée, Alep est libérée». «Si vous ne le croyez pas, vous devriez venir ici et voir de vos propres yeux les gens fêter sa libération. Comment pouvez-vous dire qu'Alep est tombée? «s'exclamait il y a peu un Alepin.

Dans la même veine, Peter Ford, ancien Ambassadeur de la Grande-Bretagne en Syrie de 1999 à 2003, déclarait à la veille de Noël 2016 sur les antennes de la BBC: «Écoutez, ce soir, il y a un sapin de Noël et des festivités au centre d'Alep. Je pense que si Assad était renversé et



que l'opposition était au pouvoir, vous ne verriez pas de sapin de Noël à Alep. La diabolisation du régime a pris des proportions grotesques.

Dans ce contexte, «La chute d'Alep a affaibli la position de négociation de l'opposition syrienne et de ses alliés», notamment les pays du Golfe, qui «devraient s'engager sur la voie d'un règlement politique car une solution militaire est devenue plus que jamais improbable», confie Ibrahim Fraihat, analyste et professeur au Doha Institute for Graduate Studies. «Le défi pour les pays du Golfe, ce n'est pas Assad lui-même, mais la nouvelle alliance entre la Russie, la Turquie et l'Iran». Maintenant, «le défi pour les pays du Golfe, ce n'est pas Assad lui-même, mais la nouvelle alliance entre la Russie, la Turquie et l'Iran», s'indique Matthieu Guidère. Selon Abdulkhaleq Abdulla, professeur de sciences politiques émirati, la Turquie est en effet passée du camp qui cherchait à renverser M. Assad au camp qui souhaite son maintien. «Ceux qui avaient parié sur une alliance Turquie-Arabie-Qatar ont perdu». L'arrivée au pouvoir en janvier 2017 aux Etats-Unis de Donald Trump pourrait encore plus modifier la donne pour les pays du Golfe. «Les Saoudiens et d'autres savent que, sous le président Trump, la dérive occidentale vers Assad va s'accélérer», estime l'expert Neil Partrick, un autre spécialiste du Golfe.

«Cela veut dire l'abandon de l'objectif d'un Etat client syrien, dominé par des sunnites, où l'Arabie saoudite rivaliserait ensuite avec les Turcs et les Qataris». Et «si l'Arabie saoudite était sage, elle enverrait des signaux à Assad maintenant, comme les Turcs et les Egyptiens l'ont fait» récemment.

Chemin faisant, on s'interrogera tout à la fois sur la portée de l'assassinat de l'Ambassadeur russe en Turquie, le 19 décembre 2016 et sur l'attentat revendiqué par l'EI commise contre une discothèque d'Istanbul pendant la nuit du nouvel An 2017.

Ce dernier pourrait signifier au président Erdogan qu'il ne peut impunément jouer sur tous les tableaux.

De fait, la Turquie s'est en effet longtemps impliquée dans la déstabilisation du régime syrien, avant de reconnaître officiellement à la fin de l'été dernier, que Bachar El-Assad était un interlocuteur sinon légitime du moins incontournable.

Avec cet attentat, Ankara est en passe d'expérimenter les limites

de son jeu très habile de son positionnement acrobatique entre Moscou et Washington, souligne judicieusement Caroline Galactéros. La Turquie a simplement fini par devoir admettre qu'elle pèserait plus, y compris vis-à-vis de Washington, dans une alliance avec la Russie -qui s'est imposée comme principal décideur du futur syrien- que contre elle.

Face à ce réalisme froid, nous restons malheureusement intellectuellement sidérés et sans rebond. Nous avons manifestement le plus grand mal à comprendre l'ampleur du bouleversement stratégique en cours. Un bouleversement mondial dont le Moyen-Orient n'est que l'un des théâtres d'expression. Au-delà des enjeux régionaux, cet acte tragique est la rançon du succès global de la Russie, revenue dans le jeu international à la faveur de son implication militaro-diplomatique efficace en Syrie, confie Caroline Galatéros.

Pour l'heure on soulignera volontiers que la Turquie et la Russie se sont entendues sur un accord de cessez-le-feu qui est entré en vigueur le 28 décembre 2016. Cet accord devrait être la base des négociations politiques entre le régime et l'opposition que Moscou et Ankara souhaitent organiser à Astana, au Kazakhstan.

De fait, selon le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, les préparatifs aux négociations de paix sur le règlement du conflit syrien doivent avoir lieu prochainement à Astana, à l'initiative de la Russie. «Nous commençons avec les Turcs et les Iraniens à préparer la rencontre à Astana», a-t-il indiqué, alors qu'Ankara et Téhéran ont affiché leur volonté d'être avec Moscou des garants d'un accord de paix entre le régime syrien et l'opposition qui pourrait être conclu à Astana. Ne nous en déplaise, Vladimir Poutine est le seul à pouvoir faire en sorte que «les armes se taisent» en 2017 !

LA VOLONTÉ DE TRUMP DE SE RAPPROCHER DE MOSCOU

Dans le même temps, le prix du baril de pétrole va continuer de remonter et permettra à la Russie de surmonter la terrible crise économique. Et peut-être même que les sanctions contre la Russie seront abandonnées, par les Etats-Unis, si Donald Trump tient ses promesses de campagne, ce qui pourrait aussi animer un François Fillon réputé pro-russe et hostile aux sanctions s'il arrivait aux affaires. Pour toutes ces raisons: la remontée du baril de pétrole, le virage majeur en Syrie, ou encore le reset de Donald Trump/Fillon avec Moscou- et la nomination annoncée de Rex Tillerson comme futur Secrétaire d'Etat à Washington, 2017 devrait être l'année de la Russie, pronostique Alexandre Del Valle, l'auteur de l'essai très remarqué: «Les vrais ennemis de l'Occident», éditions du Toucan, 2016.

OLIVIER AUZON (HUFFINGTONPOST)

Préparatifs de la CAN 2017

Les Léopards domptés par les Lions en amicale (0-2)

Battu par le Cameroun (0-2) en match amical hier jeudi, le coach Ibenge s'est fait une idée précise sur son équipe qui ira au Gabon.

ARMEL LANGANDA

À quelques jours du démarrage de la 31^{ème} Coupe d'Afrique des nations « Gabon Total 2017 », le sélectionneur principal des Léopards, Jean-Florent Ibenge, s'est déjà fait une idée précise sur son équipe qui défendra les couleurs de la RDC. C'était au cours d'un match amical international qui a opposé les Lions indomptables du Cameroun aux Léopards de la RDC, le jeudi 5 janvier au stade Ahmadou Ahidjo, à Yaoundé.

Cette rencontre s'est soldée sur le score de 2-0, en faveur des Lions Indomptables. En rodant son effectif, le coach Ibenge a lancé une équipe jeune. En face, la jeune sélection camerounaise a profité de la lourdeur des Léopards pour imposer son rythme.

Seul en pointe, l'attaquant de Villeréal, Cédric Bakambu, a réussi à marquer un but valable à la 42^{ème} minute. Il a bénéficié d'une passe en profondeur du capitaine Mulumbu avant de glisser son ballon entre les jambes du portier camerounais. Malheureusement, suite à une mauvaise appréciation arbitrale, le but n'a pas été validé pour un hors-jeu imaginaire. Les Congolais ont essayé de faire le



jeu avec une forte domination à la dernière minute de la première partie, mais sans revenir au score.

À la seconde moitié du match, le coach Ibenge opère plusieurs changements avec l'entrée de Luyindama, Kage, Elia Meschak, Ricky Tulenge et les autres. Malgré cela, l'équipe congolaise n'a pas tellement brillé comme elle en a l'habitude. Le coach Ibenge a néanmoins détecté le niveau de tous les joueurs pour leurs utilisations à bon escient.

Les Camerounais réussissent à marquer à deux reprises. D'abord à la 52^{ème} minute sur un coup franc provoqué par Marcel Tisserand. Ensuite, à la 61^{ème} minute de la partie. Les

ailiers congolais, à savoir Fabrice Nsakala et Issama n'ont pas résisté à la pression des jeunes attaquants camerounais.

Les Léopards continueront leur stage au Centre d'excellence de la CAF de Mbankomo, au Cameroun avant de prendre le chemin du Gabon pour la grand-messe du football continental.

Placés dans le groupe C, les

Léopards de la RDC ouvriront le bal contre les Lions de l'Atlas du Maroc lors de la première journée. Ça sera sans doute un duel de deux entraîneurs qui se connaissent mieux en l'occurrence, Jean-Florent Ibenge de la RD et Hervé Renard du Maroc. La sélection marocaine, pour sa part, livrera un match amical contre la Suède dans le cadre des préparatifs de la CAN.

Une réunion attendue ce samedi avant la reprise de la Linafoot

ARMEL LANGANDA

Suspendue depuis le 14 décembre 2016 par l'ex-ministre des Sports, Denis Kambayi Cimbumbu, la 22^{ème} édition de la Ligue nationale de football (Linafoot) doit terminer sa phase des groupes. Les dirigeants de cette entité sportive ainsi que ceux des clubs engagés à cette compétition se réuniront le samedi 7 janvier au siège de la Linafoot.

Cette réunion stratégique permettra aux responsables de fixer les esprits aux clubs pour la bonne poursuite des activités. Il revient également à la Linafoot d'établir un calendrier réaménagé pour boucler la phase des groupes. Néanmoins, la Linafoot devra aussi attendre l'instruction de la Fédération congolaise de football association (FECOFA) pour redémarrer et terminer la phase des poules de sa 22^{ème} édition.

La décision de la poursuite du championnat national émane du nouveau ministre des Sports, Willy Bakonga, issu du nouveau gouvernement de transition congolais. Le nouveau patron des Sports congolais rassure l'opinion sportive congolaise que la reprise du championnat national n'est pas encore effective. Après discussions avec toutes les parties, une décision finale sera prise.

Le président de la Linafoot, Jeef Kapondo, affirme que les résultats des derniers matches livrés ont été homologués. Il est allé même loin en confirmant aussi que certains contentieux restés en suspens durant la

phase aller ont été réglés avec succès.

Le championnat a été suspendu pour cause d'excès de violences constatés dans les stades. Les supporters des clubs, en l'occurrence de FC Renaissance, V. Club, DCMP et les autres, ne font toujours pas preuve de bonne conduite dans les installations sportives.

PROBLÈME DES RÉPARTITIONS DES RECETTES

Une autre raison majeure qui a obligé l'ex-ministre Denis Kambayi à suspendre le championnat, c'est le non-respect de répartition des recettes. Le ministère des Sports avait refusé que le championnat national se poursuive dans les stades de l'Etat. La Linafoot est dans l'obligation de remettre tout en ordre pour qu'elle ait la main mise sur les stades de l'Etat.

Pour rappel, la phase des poules de la 22^{ème} Ligue nationale de football (Linafoot) connaît trois zones de développement à savoir, la zone Ouest, Centre-sud et Est. À l'issue de la phase des poules, la Linafoot retiendra les trois premières équipes des zones Ouest et Centre-sud et les deux premières de la zone Est.

Au total, huit équipes s'affronteront à un mini-championnat (Play-off) pour déterminer les trois équipes les mieux classées. Les deux premières valideront leur ticket pour la Ligue des champions de la CAF et la troisième, accompagnée du vainqueur de la 53^{ème} Coupe du Congo, jouera la Coupe de la Confédération.

Communiqué nécrologique

Monsieur Baende Bongolomba a la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de jeune frère



**JULVA MOJO
BANGOLAMBA**
de Swede-Swede,

survenu le 25 décembre 2016.

Le programme des funérailles se présente comme suit :

- La levée du corps aura lieu le samedi 7 janvier 2017 et veillée mortuaire Place la Voix sur Itaga/commune de Kinshasa

- L'inhumation est prévue le dimanche 8 janvier 2017

Ce communiqué tient lieu de faire-part

LePotentiel

Quotidien d'informations générales

FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe
099 99 99 546

CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala
081 904 17 63

RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27

SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

POLITIQUE

Olivier Dioso 082 516 48 03
Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40

ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

SOCIÉTÉ & PROVINCES

Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22

SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72

IMPRIMERIE 7

CHEF DE SERVICE

Paulin Nkongolo 085 395 42 26

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7



« Droit économique congolais », le nouvel ouvrage de Mathias Buabua wa Kayembe

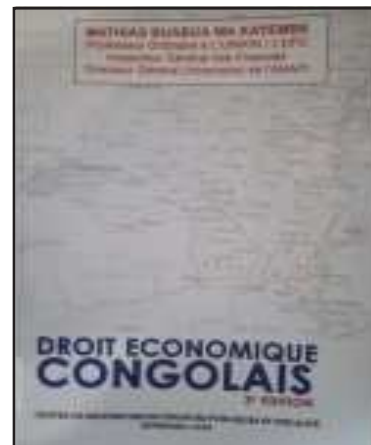
Les spécialistes et autres chercheurs du droit viennent de bénéficier d'un nouvel ouvrage écrit par Mathias Buabua wa Kayembe. Professeur d'universités, l'auteur apporte sa contribution dans le domaine de recherche en droit économique.

OLIVIER KAFORO

Les mondes scientifique et littéraire de la RDC viennent d'enregistrer un nouveau-né, le « droit économique congolais » de Mathias Buabua wa Kayembe. Ouvrage de 185 pages, l'œuvre est éditée par le Centre de recherches en finances publiques et fiscalité (Kinshasa) et comporte quatre grandes parties, subdivisées en 16 chapitres. Parmi les matières abordées, l'on note entre autres les généralités, l'interventionnisme de l'Etat en matière économique et le portefeuille de l'Etat, les privatisations ainsi que la réglementation de l'activité économique.

Consent de la non satisfaction des chercheurs nationaux et internationaux en droit économique de la RDC, l'auteur prend soin, dans son ouvrage, de répondre à quelques questions fondamentales du monde économique et scientifique. Notamment des questions relatives aux difficultés économiques auxquelles la RDC est confrontée depuis plusieurs années.

D'où venons-nous et où en sommes-nous avec l'interventionnisme de l'Etat en matière économique et sociale, les réglementations économiques, la gestion du Portefeuille de l'Etat ainsi que les privatisations ? Quelles sont les perspectives d'avenir et comment assurer le redressement économique de la RDC ? Autant de préoccupations qui constituent la trame du nouvel ouvrage de Mathias Buabua wa



Kayembe. Au chapitre de l'interventionnisme de l'Etat, Buabua wa Kayembe aborde, entre autres, le portefeuille de l'Etat. Ici, l'auteur note que le portefeuille de l'Etat est constitué des entreprises que l'Etat a créées ou celles dont il a héritées et dans lesquelles il détient la totalité de parts sociales ainsi que des parts minoritaires ou majoritaires que ce dernier détient dans les entreprises mixtes. « Il constitue une des plus importantes modalités d'intervention de

l'Etat en matière économique », écrit l'auteur.

Quant au partenariat public-privé, Buabua wa Kayembe écrit que l'Etat se doit d'œuvrer en vue de l'épanouissement de la majorité des intérêts particuliers. Si tel n'est pas le cas, ajoute l'auteur, on risquerait de voir un fossé se creuser entre l'Etat et la communauté nationale. Ainsi, conclut Mathias Buabua, l'Etat doit créer au pays des conditions pouvant favoriser la liberté, l'esprit de créativité, de recherche et de l'innovation.

Professeur ordinaire à l'Université de Kinshasa (Unikin) et à l'Université protestante au Congo (UPC), Inspecteur général des finances et directeur général honoraire de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi), Mathias Buabua n'a pas manqué d'esquisser des notions fondamentales du droit économique.

L'art kongo à l'honneur au Musée parisien du Quai Branly

BIENVENU IPAN

La nouvelle exposition du Musée du Quai Branly à Paris raconte, selon Télérama.fr, comment les objets chrétiens ont été détournés en Afrique, en général, et en RDC, en particulier, de leur usage initial, dès le XVIe siècle. L'exposition retrace comment, au fil des siècles, les objets chrétiens sont intégrés ou réadaptés à la culture kongo. Une manière de résister à la colonisation puis à la mondialisation.

Une cuillère en bois dont le manche représente une femme sur une croix. Il s'agit d'un « NkangiKiditu », ces crucifix réalisés par des artisans dès le XIXe siècle en Afrique centrale. L'objet est déroutant. Les « Christ féminins » sont inexistant dans le rituel catholique. Tout aussi surprenants, les sculptures et pendentifs, les dessins et gravures qui constituent l'exposition « Du Jourdain au Congo » au musée du quai Branly, à Paris. Les pièces ont été réunies grâce à un partenariat avec le Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, en Belgique (MRAC).

ACTE DE RÉSISTANCE

Relativement brève (moins de cent pièces), l'exposition retrace l'influence de l'iconographie chrétienne sur l'art et la culture Bakongo entre les XVIe et XXe siècles. Les Bakongo, une ethnie aujourd'hui estimée à 10 millions de personnes, s'étendaient de l'actuelle République du Congo à l'Angola en passant par l'actuelle République démocratique du Congo (RDC). Leur rencontre avec les Européens et le catholicisme se fait avec l'arrivée des explorateurs portugais en 1482.

« Une volonté de maintenir les traditions et les symboles anciens dans un monde qui changeait inexorablement ». Le visiteur suit un parcours chronologique à travers lequel, au fil des siècles, les objets chrétiens sont intégrés ou réadaptés à la culture kongo. Dès la première évangélisation, au XVIe siècle, les fameux « NkangiKiditu » vont vite cesser de servir à la prière pour être utilisés lors de rites initiatiques des jeunes gens.

À partir du XVIIIe siècle, les chinzembe (sorte de pèlerines sacerdotales en fibres de raphia) deviennent des attributs des chefs tradi-



Les détournements de l'art chrétien sont véritablement étonnants.

tionnels. Tous ces objets, souvent détournés de leur usage initial, témoignent d'une grande créativité artistique. Même la gestuelle est concernée, découvre-t-on au cours de l'exposition. Les paumes jointes ne sont plus un signe de prière chrétienne, mais une attitude de déférence à un chef ou un ancien.

POUR LIBÉRER LES KONGO

« Cette réappropriation était d'abord une volonté de maintenir les traditions et les symboles anciens dans un monde qui changeait inexorablement », souligne Julien Volper, historien d'art et commissaire de l'exposition. Un acte de résistance donc ? Pour le curateur, l'art africain se serait saisi de l'iconographie

chrétienne pour résister à la pénétration européenne, à la colonisation, ensuite à la mondialisation.

« La figure de saint Antoine de Padoue (1195-1231) a donné naissance, dès le XVIIIe siècle, à un mouvement messianique et culturel qui visait à libérer les Kongo de l'emprise des prêtres blancs », ajoute Julien Volper. Plus tard, pendant la colonisation belge au Congo (1886-1960), le phénomène va se poursuivre. En 1921, Simon Kimbangu (1887-1951), un catéchiste local, s'engage dans une lutte contre l'ordre colonial et pour une réhabilitation de l'identité noire, à partir d'une réinterprétation de la Bible et de divers artefacts à inspiration chrétienne.

L'église kimbanguiste revendique entre 17 et 22 millions de fidèles sur les 67 millions d'habitants que compte la RDC. Mais, aujourd'hui, la concurrence est rude pour ce mouvement qui fait face à l'éclosion de nombreux autres courants de renouveau charismatique. Au Congo, comme dans plusieurs pays africains, ces églises dites du réveil se sont bâties comme un mode de contestation de la pensée occidentale.

La Cénco, une institution fédératrice pour la nation congolaise

La seule institution encore crédible en République démocratique du Congo, en laquelle se reconnaît aussi bien le peuple que les acteurs politiques et de la Société civile, toutes tentatives confondues, reste la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco). Une chance qu'il faudrait plutôt capitaliser en vue d'une transition apaisée. Dès lors, haro sur les critiques désobligeantes contre les évêques membres de la Cénco.

La signature de l'Accord politique global et inclusif le 31 décembre 2016 a pris de court plusieurs pronostics, même ceux des observateurs avisés de la politique congolaise. La signature de cet accord n'a pas du tout été une évidence. Rien n'était gagné d'avance. Tout s'est négocié jusqu'à la dernière minute.

En effet, la Majorité présidentielle (MP) n'a pas encore accepté le fait que la mandature qu'ils ont gérée au sortir des élections de novembre 2011 est finie depuis le 19 décembre 2016 à minuit. Et qu'au stade actuel, le pays est en train de gérer plutôt la bêtise d'un régime qui, cinq ans durant, n'a pas voulu rendre disponibles les fonds nécessaires à l'organisation des élections, en violation de la Constitution. Celles-ci devraient normalement permettre « un passage civilisé du pouvoir » le 20 décembre 2016. Evidemment, ni les élections, encore moins l'alter-

nance n'ont été au rendez-vous en 2016. Il fallait donc trouver une voie de sortie de crise, née de l'absence d'élections dans le temps prévu par la Constitution.

Toutes les médiations ont récolté d'un cuisant échec. La SADC, l'Union africaine et bien d'autres appels à la résolution de la crise congolaise n'ont pas connu de succès. La dernière tentative, celle du controversé Edem Kodjo, n'a accouché que d'une petite souris. L'accord du 18 octobre 2016, que sa facilitation a pondue, a été jeté dans la poubelle de l'histoire parce que simplement non représentatif de la classe politique congolaise. Une bonne frange de l'Opposition congolaise n'a pas accordé de crédit au facilitateur désigné de l'Union africaine.

Autant dire que l'Accord politique global et inclusif du 31 décembre 2016, sous la médiation de la Cénco, à l'initiative du chef de l'Etat, a tout le mérite. Les évêques qui ont

mené cette médiation méritent la confiance de tout le monde. Ça c'est d'un. De deux. Toutes les forces politiques majeures ont pris part à ces négociations dites directes, celles qui ont mis autour d'une table les signataires de l'accord de la cité de l'Union africaine, avec à leur tête la Majorité présidentielle, et les non-signataires, conduits par le Rassemblement.

Tout le monde a fait des concessions. N'en déplaise aux thuriféraires de la MP, qui ont entrepris une campagne pour torpiller cet accord pourtant salué de toutes parts, aussi bien par les Nations unies, l'Union européenne, les USA que l'Union africaine.

Pour le moment, tous ces partenaires de la RDC ne demandent qu'une chose : la mise en application de cet accord en temps voulu. Le gain tangible que va tirer le peuple congolais de cet accord est la tenue des élections à fin 2017. Les politiques se sont partagés le pouvoir, avec raison parce que la MP n'a jamais caché sa mauvaise foi d'organiser les élections en vue de l'alternance au sommet de l'Etat.

Dès lors, il importe de jeter des fleurs aux

facilitateurs de l'accord du 31 décembre. Dieu seul sait toutes les embûches et tentatives qui ont parsemé le parcours de la médiation des évêques. Tout a été fait pour ôter aux prélats leur impartialité et leur neutralité dans la conduite des discussions. Chapeau bas aux évêques parce que tout le monde convient, même le président de la République, à en croire son discours du 31 décembre 2016, que la source du pouvoir reste le peuple au moyen des élections. Organisons donc ces élections en temps voulu. C'est la seule récompense que mériterait la Cénco. Les prélats n'ont besoin d'aucune autre reconnaissance.

Pour les bons et loyaux services rendus à la nation, la Cénco est l'institution en laquelle les Congolais se reconnaissent. Le Parlement, censé être le temple de la démocratie et le fer de lance des intérêts supérieurs de la nation, n'est devenu qu'une caisse de résonance du régime. Il est temps que tout le monde apporte de sa pierre à la capitalisation des résolutions issues des négociations du Centre interdiocésain.

LP

APOSTROPHE

Bye bye 2016 !

BEN-CLET



Bye bye 2016 ! Une année a terminé sa course. Une autre prend le relai. Ainsi évolue le monde, dans un cycle parfait, sur lequel aucun monarque, ni aucun dictateur, n'a aucune autorité.

Comme à l'accoutumée, fin d'année rime avec bilan d'année. Dans le cas de la RD Congo, large est l'éventail des spectacles morbides en 2016, que les citoyens n'aimeraient plus jamais revivre. Ni en 2017. Ni plus tard. Échantillon.

Economie : 2016 avait bien débuté. Un dollar s'échangeait à 925 francs. Fin décembre, il a grimpé à 1250 FC. Certes, la chute des cours mondiaux des matières premières, dont le cuivre congolais, explique la débâcle. Mais pas seulement !

Société : aux massacres à répétition des Congolais à Beni, Butembo et dans l'Ituri s'ajoute l'action punitive des milices du chef Kamwina Nsapo contre principalement des policiers à Kananga, Tshimbulu, Tshikapa et Kabeya Kamwanga. Entretemps, les pygmées démontrent leur dextérité dans le manie-

ment de la flèche pour terroriser les Baluba du Katanga. Outre les conflits communautaires ici et là, la fièvre jaune, importée d'Angola, a sévi dans les provinces frontalières, du Kongo central au Katanga, en passant par Kinshasa, le Bandundu et le Kasai.

Politique : l'année a été on ne peut plus éprouvante. L'alternance politique a été différée, faute d'élections dans les délais constitutionnels. Un premier dialogue pour mettre d'accord le pouvoir et l'opposition en vue de la gestion de l'après 19 décembre 2016 a échoué. Le second, piloté par les évêques catholiques, a réussi ce défi dans la nuit de la saint Sylvestre.

C'est donc avec les esprits apaisés que les Congolais scrutent leur avenir, l'œil rivé sur le chronogramme des élections en décembre 2017.

Compromis du 31 décembre 2016 : un accord porteur d'espoir et de sérénité

La République démocratique du Congo est toujours dans l'attente de la finalisation de l'accord signé le samedi 31 décembre 2016 entre la Majorité présidentielle (MP) et le Rassemblement, la plateforme représentative de l'Opposition.

Un accord appelé «Compromis politique global inclusif» qui a été conclu grâce à la médiation de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco). Selon son président, Mgr Marcel Utambi, une réunion d'harmonisation appelée «Pourparlers sur l'arrangement politique particulier» se tient depuis mercredi 4 janvier au siège de la Cénco, à Kinshasa, entre représentants de la MP et de l'Opposition ainsi que la Société civile.

Ensemble, affirme-t-il, ils vont pouvoir discuter sur le chronogramme de mise en application de l'accord du 31 décembre 2016, sur la composition du futur gouvernement qui aura comme Premier ministre un candidat issu du Rassemblement, sur la composition du Conseil natio-

nal de suivi de la transition.

Ils échangeront aussi sur le calendrier électoral et sur la problématique de libération des prisonniers politiques et détenus d'opinion.

La signature de l'accord du 31 décembre a décrispé le climat politique très tendu en République démocratique du Congo depuis le 19 décembre 2016, date de la fin du mandat de Joseph Kabila selon la Constitution.

La signature de cet accord a également apporté un vent de paix et d'espoir dans le chef des Congolais qui craignaient que le pays ne bascule une fois de plus dans un cycle de violences. De même, ce climat de détente consécutif à la signature de l'accord politique a été salué par l'ensemble de la communauté internationale, particulièrement les pays africains ainsi que les pays partenaires et bailleurs de fonds de la RDC.

L'accord signé à Kinshasa la veille de 2017 est considéré comme signal fort qui traduit la volonté du peuple congolais de travailler ensemble, laquelle est manifestée

par toutes les parties prenantes au dialogue, comme une garantie pour un processus électoral consensuel et une période d'apaisement. Bien plus, l'accord est perçu comme un signe d'apaisement mais également un acte porteur d'espoir pour le peuple de la RDC.

Cependant, la signature de l'accord et l'espoir qu'il suscite ne doivent pas faire perdre de vue que le plus difficile reste à faire à présent, car il y a encore beaucoup de défis à relever. Notamment sa mise en application effective, car signer un accord est une chose, et sa mise en application en est une autre, et les efforts de la Cénco pour donner un caractère encore plus inclusif à l'accord en associant le Front pour le respect de la Constitution piloté par le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba à la signature de cet accord.

Il y a aussi le respect des engagements par toutes les parties signataires à l'accord, la volonté même du président Joseph Kabila à ne

pas se représenter pour un troisième mandat, la confiance qui doit exister durant toute la transition entre les différentes parties.

A cela, il faut ajouter le respect du calendrier électoral et les efforts de pacification de l'Est de la RDC encore sous l'emprise des groupes armés et forces négatives. A la lumière de ces faits, force est de constater qu'avec la signature de cet accord, une page importante dans le processus électoral vient d'être tournée en RDC.

Tout porte à croire que les Congolais ont décidé de prendre leur destin en main et surtout de faire appliquer le refrain de l'hymne national du pays qui demande aux Congolais de se mettre debout pour bâtir ensemble un pays plus beau, démocratique et prospère autour du majestueux fleuve Congo.

Les Congolais sont en train d'écrire eux-mêmes une importante page de leur histoire.

XINHUA/LP